



COACHING DES VERTS
ZETCHI DÉMENT TOUT
ACCORD AVEC HALILHODZIC

Page 24

BLOCAGE DU PROJET DE
L'USINE PEUGEOT EN ALGÉRIE
LE
CONSTRUCTEUR
FRANÇAIS
OPTIMISTE

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3436 | Lundi 9 juillet 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC
HAUSSE DES
PRIX SORTIE-
USINE AU 1^{ER}
TRIMESTRE 2018

Page 5

FIN DE LA POLITIQUE DES SUBVENTIONS

CE NE SERA PAS EN 2019

Page 3



AGRESSIONS SUR DES IMAMS
MOHAMED AISSA
MINIMISE
LE PHÉNOMÈNE

Page 4



MEILLEURE ŒUVRE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE
GAID SALAH PRÉSIDE LA
CÉRÉMONIE DE REMISE
DU PRIX DE L'ANP

Page 24



5

individus arrêtés
pour trafic
de dossiers de
demandes
de visas.

93

cas d'agressions
sur des imams
enregistrés
depuis 2016.

200

mille cas de
maladie d'Alzheimer
recensés à
l'échelle
nationale.

Projet d'interconnexion de 4.000 établissements sanitaires via le satellite

Une "grande opération visant l'interconnexion de 4.000 établissements sanitaires du pays via le satellite est en cours de préparation, avec la collaboration du ministère de la Poste, des TIC et de la Numérisation et sous l'égide du Premier ministre", a indiqué le ministre de la Santé. Ce projet permettra de mettre en place un système de données propre au secteur de la santé, facilitera l'exécution de procédures et examens comme le télédiagnostic médical, et améliorera les conditions de prise en charge du malade. Au cours de cette visite, le ministre a inspecté le nouvel hôpital 120-Lits d'Ammi-Moussa, actuellement en phase d'équipement, après la fin des travaux de réalisation. Cet hôpital, pour lequel une enveloppe de 2,4 milliards DA a été consacrée pour sa réalisation, prendra en charge plusieurs spécialités médicales, un service des urgences médico-chirurgicales, un bloc opératoire et de réanimation ainsi que des laboratoires d'analyses médi-



caux. Au chef-lieu de wilaya, Mokhtar Hasbellaoui, a visité le chantier de la future école de formation paramédicale dont les travaux tirent à leur fin. Sur place, il a insisté sur sa mise en service à la prochaine rentrée de formation afin de réduire le manque en personnels paramédicaux ressenti dans la wilaya.

La Fédération sahraouie des échecs "ravie" de sa participation au tournoi d'El-Mouradia



La présidente de la Fédération sahraouie des échecs, El-Hosseina Selma Mohamed, s'est dit "ravie" de la participation de trois de ses joueurs à l'Open national des échecs, organisé jeudi et vendredi à El-Mouradia. "Ce tournoi d'un haut niveau technique a été très utile pour nos trois joueurs

invités et qui n'ont pas eu l'occasion de prendre part aux tournois internationaux d'envergure, à l'exception de l'échephilie Mohamed Emboirik qui a participé à celui de Séville et terminé second", a déclaré à l'APS, El-Hosseina Selma Mohamed.

La compétition, organisée à l'occasion des festivités marquant le 56^e anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse, a été remportée par Khaled Dorbane, sociétaire de l'AS Sûreté nationale, devant respectivement Mahfoud Oussedik (OMSE Bologhine) et Yamine Seddaoui (BCE Béjaïa). La Fédération sahraouie, qui a vu le jour le 13 septembre 2017, n'a cessé de développer cette discipline dans les territoires sahraouis à tous les niveaux. Priée de livrer son avis sur le tournoi d'El-Mouradia, la présidente de la Fédération sahraouie n'a pas caché son admiration pour le niveau "remarquable" des échéphiles algériens et surtout leur jeunesse aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Rencontre entre producteurs de safran à Oran

Une rencontre entre les producteurs de safran de différentes régions du territoire national, la première du genre en Algérie, s'est tenue hier lundi dans la wilaya d'Oran, ont annoncé les organisateurs.

L'objectif de cette rencontre, prévue au centre culturel de Haï-Dhaya, est avant tout d'offrir l'opportunité aux producteurs de cette épice, la plus chère au monde, d'échanger leurs expériences respectives, a indiqué Allou Rahou Baba Ahmed, organisatrice de l'événement. L'idée d'organiser cette rencontre a été proposée par Zoheir Azaïri, cultivateur versé dans ce créneau dans la wilaya de Tissemsilt. Des femmes rurales ainsi que des porteuses de projets liés à la culture du safran seront également présentes à cette rencontre, a expliqué Allou Rahou Baba Ahmed, présidente de l'association pour la promotion de la femme rurale "Main dans la main" d'Oran.

La responsable a précisé que l'objectif de la rencontre est la création d'une association nationale de producteurs de safran. La première expérience de culture de safran dans la wilaya



d'Oran remonte à trois ans. Elle a porté sur une superficie d'un demi hectare, au niveau d'une exploitation à Aïn el-Beïda. Le projet a été lancé par Mme Rahou avec la collaboration d'une famille d'agriculteurs locaux.

D
I
X
I
L
T

MOHAMED AÏSSA

"L'Islam n'a pas de nationalité. (...) Les oulémas algériens sont parfaitement capables de faire face aux plans de division ourdis par des laboratoires étrangers."

Une fondation met aux enchères une nuit dans la cellule de... Mandela

Pour financer un programme d'aide aux détenus, rien de plus logique que de mettre aux enchères une nuit dans l'une des plus célèbres cellules du monde... celle qu'a occupé l'icône sud-africaine de la lutte contre l'apartheid Nelson Mandela.

C'est le pari qu'a lancé le mouvement CEO Sleepout, qui s'est fait un nom en vendant aux plus offrants des P-dg et milliardaires de la planète des nuits dans des endroits insolites pour financer des bonnes œuvres au profit des plus pauvres.

Situé sur l'île de Robben Island, au large de la ville du Cap, ce carré de béton froid de 2,4 sur 2,1 m où a croupi le premier Président noir de l'histoire de l'Afrique du Sud (1994-1999) est l'une des geôles les plus célèbres du monde.

Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la prison-musée est visitée chaque année par plus de 300.000 personnes.

Après avoir fait dormir en 2016 des patrons sous un pont de Johannesburg en faveur des sans-abris, la fondation a choisi cette année de créer l'événement autour du 100^e anniversaire de la naissance de Nelson Mandela, le 18 juillet prochain.

La nuit dans son fameux cachot - le 18 donc - a été mise à prix à 250 000 dollars et, selon CEO Sleepout, les enchères sur internet sont déjà montées à 300.000 dollars.

Déclaré mort par son épouse, ressuscité par la... justice

Constantin Reliu, 63 ans, avait été débouté en mars par une cour de Vaslui, qui avait refusé d'annuler son certificat de décès, bien qu'il se soit présenté en personne devant les juges. Le tribunal n'avait pas détaillé les raisons du rejet de la requête, mais selon les médias roumains, elle avait été formulée hors délais. Refusant le statut de - mort-vivant -, il a formulé une nouvelle requête, qui a finalement été acceptée par le tribunal de Barlad, sa ville natale. Ce cuisinier sexagénaire devra néanmoins attendre encore un mois avant de pouvoir reprendre sa vie en main : toute personne ayant des doutes sur la véracité de son existence peut faire appel de la décision du tribunal dans un délai de 30 jours.

Parti travailler en Turquie au début des années 90, M. Reliu avait découvert, en rentrant en Roumanie en janvier, qu'il avait été déclaré mort par sa famille en l'absence de nouvelles de sa part.

FIN DE LA POLITIQUE DES SUBVENTIONS

Ce ne sera pas en 2019

Les subventions aux produits de première nécessité bénéficient à tout le monde, riches et pauvres. Une anomalie que l'État, qui fait face à la crise financière, compte corriger dans le but que l'aide aille uniquement aux nécessiteux...

PAR KAMAL HAMED

La question des subventions des produits de première nécessité revient avec acuité au devant de l'actualité nationale. Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, est monté au front hier pour donner des clarifications sur ses dernières déclarations durant lesquelles il a, notamment, laissé entendre que la levée des subventions pour certains produits pourrait intervenir dès 2019, soit juste dans quelques mois. Des propos qui ont fait des vagues puisque le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dont les propos ont été colportés par le porte-parole de son parti politique, le RND, vient de contredire le premier argentier du pays. D'où

cette montée au créneau du ministre des Finances pour, certainement, mettre fin à cette confusion qui a commencé à prendre des proportions préoccupantes. "S'il y a nécessité de revoir les dispositifs de soutien systématique en vigueur, la révision ne sera pas précipitée et ne sera pas appliquée de manière systématique et indiscriminée" a en effet indiqué hier une source du ministère des Finances à l'APS.

Dans tous les cas, poursuit le ministère des Finances, "aucune mesure ne sera mise en œuvre sans étude préalable et sans une large concertation". Car, selon le ministère des Finances, l'objectif demeure "la protection des catégories sociales les plus nécessiteuses en explorant toutes les options qui permettent d'opérer des transferts ciblés au profit des ménages les plus vulnérables".

Dans ce sens, le ministère fait savoir que le soutien des produits énergétiques (électricité, gaz, carburants...) "absorbe 60 % des ressources consacrées par les pouvoirs publics aux subventions qui ne passent pas par le budget de l'État, alors même que ce sont les catégories les plus favorisées qui en profitent le plus". C'est pourquoi, souligne-t-il, "une révision éventuelle des prix concernerait d'abord ces produits (énergétiques) avec le souci constant de

préserver le pouvoir d'achat des couches les plus démunies". Des clarifications à même de rassurer puisque les déclarations de Raouya ont suscité moult inquiétudes, ce d'autant que l'année 2019 coïncide avec l'organisation des élections présidentielles, un événement politique majeur. Il y a quelques jours le premier argentier du pays a déclaré, sur les ondes de la Radio nationale, que "cela se fera une fois que le gouvernement sera en possession de tous les paramètres lui permettant de mettre en œuvre une politique de subventions ciblées. Cela pourrait se faire à partir de 2019. Il s'agit en effet d'identifier les ménages, le montant des aides et comment procéder pour les faire parvenir aux concernés". Le ministre a affirmé qu'"une vaste campagne de sensibilisation va précéder cette nouvelle politique en préparation". Il espère donc que tout sera prêt en 2019. Raouya parlait, bien évidemment, de la levée des subventions aux produits de première nécessité qui bénéficient à tout le monde, riches et pauvres. Une anomalie que l'État, qui fait face à la crise financière, compte corriger dans le but que l'aide aille uniquement aux nécessiteux. L'État est d'ailleurs décidé à aller de l'avant dans cette politique car il n'a plus le choix.



"L'analyse de la structure des subventions, à partir des résultats de l'Enquête-consommation effectuée, a montré que les subventions profitent plus aux catégories les plus nanties qu'aux catégories de bas revenus" a précisé cette source du ministère des Finances. Dès lors, "ce mécanisme généralisé de subventions, outre son coût excessif pour la collectivité, ne répond plus aux objectifs de réduction des inégalités et de protection des populations les plus vulnérables", fait-il valoir.

Compte tenu de ce constat, "le besoin de réformer le système de soutien des prix s'impose comme un impératif économique", avance le ministère. Certes, mais ce ne sera pas en 2019 et le ministère n'avance d'ailleurs aucune date.

K. H.

RÉUNION DU BUREAU NATIONAL DU RND

Ouyahia conforte son soutien au chef de l'État

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, qui s'est envolé pour la Turquie où il représentera le chef de l'État lors de l'investiture d'Erdogan, a réuni samedi 7 juillet le bureau national de son parti à Alger. Le parti, qui a appelé le président Bouteflika à briguer un cinquième mandat, sera présent dès la rentrée sociale sur terrain "pour conforter cet appel", explique le porte-parole du parti, Seddik Chihab. L'opération de renouvellement des structures du parti, entamée voilà 6 mois, permettra au RND de se consacrer à la prési-

dentielle de 2019. Le RND ne partage pas l'avis "de certains ministres" dont celui des Finances Abderrahmane Raouya, qui ont annoncé la fin des subventions pour certains produits en 2019.

C'est du moins ce qu'affirme le porte-parole du parti. La question a été abordée en effet lors de la réunion du bureau national du RND. Chihab rappelle que "si le parti appelle depuis quelques années à la nécessité d'arriver à une meilleure maîtrise de la répartition des subventions, et à un meilleur ciblage des aides de l'État", il pense néanmoins qu'"ne sera pas prêt à franchir ce pas en 2019".

Par conséquent, poursuit-il, "l'année 2019 ne connaîtra pas de changement en termes de subventions accordées par l'État". Ahmed Ouyahia vient ainsi contredire le ministre des Finances Abderrahmane Raouya : la réforme des subventions ne sera pas pour 2019. Des périodes électorales, comme chacun peut s'en douter, ne sont pas spécialement favorables à la mise en œuvre de réformes fortement impopulaires. Sur ce chapitre particulièrement sensible, à neuf mois des élections présidentielles, le gouvernement n'est clairement plus maître du calendrier.

L. B.

ALLIANCE NATIONALE RÉPUBLICAINE (ANR)

Appel au Président Bouteflika à "poursuivre sa mission à la tête du pays"

PAR RAYAN NASSIM

L'Alliance nationale républicaine (ANR) a réitéré, samedi à Alger, son soutien au président Abdelaziz Bouteflika l'appelant à poursuivre sa mission à la tête du pays. "L'ANR réitère son soutien et son appel au président de la République pour poursuivre sa mission à la tête du pays en vue de préserver les acquis réalisés, approfondir les réformes, renforcer l'État de droit, pallier les insuffisances, orienter le processus national de développement et diversifier l'économie", a déclaré M. Sahli lors d'une conférence de presse animée au siège du parti au terme de la réunion du bureau national du parti. Dans ce contexte, le SG de l'ANR a annoncé qu'une "initiative politique de stabilité et de réforme regroupant les partis émergents soutenant le président de la République sera lancé en septembre prochain et coïncidera avec la création par le

parti de la commission nationale de préparation de la prochaine présidentielle qui sera débattue durant l'université d'été qu'organisera le parti ce mois-ci". Appelant les partenaires politiques à "faire de la prochaine échéance une opportunité de concurrence loyale sur les programmes, loin de toute atteinte aux personnalités ou à la volonté populaire", M. Sahli a salué "les appels au dialogue avec l'opposition à condition de ne pas contester la légitimité des institutions de la République".

Evoquant les derniers développements sur la scène nationale, le SG de l'ANR a condamné "les appels des semeurs de la fitna qui appellent au soulèvement populaire ou à la séparation de la région de Kabylie". Concernant le volet économique, M. Sahli a appelé le gouvernement à "prendre des mesures plus audacieuses dans la rationalisation des dépenses et la révision de la politique

d'appui à travers le dialogue tant avec les différents partenaires qu'avec les citoyens". Il a également appelé à "davantage de cohérence gouvernementale dans les déclarations des ministres des différents secteurs". Par ailleurs, M. Sahli a salué "la décision des médecins résidents de mettre fin à leur grève, appelant les ministères de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'accélérer le dialogue avec cette catégorie et éviter la provocation". Il a salué, enfin, les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont permis durant le premier semestre 2018 de neutraliser 117 terroristes dont 66 se sont rendus. Cela prouve que "les groupes terroristes sont dans l'impasse", a-t-il dit.

R. N.

MOUVEMENT EL ISLAH

Plaidoyer pour "un dialogue politique fédérateur.."

Le président du Mouvement El Islah, Fillali Ghouini, a réitéré samedi à Alger son appel à "un dialogue politique fédérateur pour aboutir à un consensus national sous-tendu par une large base populaire".

Lors d'une conférence de presse animée au siège du parti, M. Ghouini a appelé les acteurs de la scène nationale à "engager un dialogue fédérateur pour aboutir à un consensus national sous-tendu par une large base populaire", insistant sur l'impératif de barrer la route à toute tentative de porter atteinte à l'unité nationale". Les participants à l'Université d'été, organisée la semaine dernière par le Mouvement El Islah national, à l'issue de la session ordinaire du Conseil consultatif du Mouvement "ont voté à la majorité en faveur de l'adoption d'une formule pour participer à la présidentielle 2019, à travers l'appui d'un candidat en dehors du Mouvement au titre d'un partenariat politique national pour un consensus national". Les recommandations ont porté sur "l'importance d'encourager l'ouverture politique et de promouvoir la coopération entre la classe politique et la société civile de manière à renforcer la cohésion et la solidarité nationales", en sus d'inciter les acteurs de la scène nationale "à poursuivre leurs efforts pour convaincre l'ensemble des citoyens de prendre part aux affaires publiques et de participer à l'acte électoral". M. Ghouini a également exhorté le Gouvernement à "prendre davantage de mesures sociales", incitant les élus au niveau des Assemblées populaires nationales et locales à "concourir à la réalisation du développement local et à éviter le blocage". Il a ajouté que sa formation se dressait "en rempart face à toute tentative de diviser le rang national et d'ébranler l'unité et la cohésion nationales", mettant en avant l'importance de la Réconciliation nationale. Le Mouvement El Islah "appuie la position des autorités publiques dans le traitement du dossier des migrants et leur attachement à accomplir leurs missions dans la préservation de la paix et de stabilité de la société et la sécurisation des frontières".

R. N.

AGRESSIONS SUR DES IMAMS

Mohamed Aïssa minimise le phénomène

93 cas d'agressions sur des imams, dont une majorité hors mosquées, ont été enregistrés par les services du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs à l'échelle nationale depuis 2016.

PAR RANIA NAILI

C'est ce qu'a dévoilé, samedi dernier à partir de Tipasa, le ministre du secteur, Mohamed Aïssa.

Le nombre d'agressions enregistré en deux années et demie "n'est pas aussi grave que certains veulent le prétendre", a indiqué le ministre qui répondait à une question de l'APS, précisant que ce genre de comportement ne prête pas à inquiétude, vu le nombre élevé de mosquées, soit 17.000 recensées à l'échelle nationale.

"Une majorité de ces agressions relèvent d'affaires personnelles et ont eu lieu en dehors des mosquées, ou alors pour des malentendus, comme ce fut le cas pour un imam de la wilaya de Skikda, agressé par une personne qui se croyait visée par l'un de ses prêches", a expliqué Mohamed Aïssa, tout en assurant que "justice a été rendue à tous les imams agressés". Le ministre a, néanmoins, appelé à méditer au sujet d'un fait qu'il a jugé "grave", à savoir, l'"agression d'imams à l'intérieur des mosquées, sans considération aucune à la sacralité des lieux", estimant que cette situation nécessite "une intervention pour protéger la mosquée et l'imam dans le cadre des lois de la République". Mohamed Aïssa a fait état, à ce propos, de la mise en place d'un atelier par le ministère de la Justice en vue de l'introduction d'articles de loi destinés à protéger l'imam durant l'exercice de ses fonctions, avant d'appeler les imams algériens à se départir de leurs idéologies politiques, quand il s'agit d'endosser leur rôle d'imam modéré.

"Il n'est pas interdit à l'imam d'exercer la politique en dehors des mosquées, mais ils est tenu, en contrepartie, de promouvoir un discours préservant l'unité et la stabilité du pays", a estimé, à ce propos, Mohamed Aïssa.

Interrogé au sujet de la lettre dans laquelle 23 imams d'Alger se sont plaints d'un inspecteur travaillant



à la direction des affaires religieuses de la même wilaya, le ministre a déclaré qu'il a ordonné la "constitution d'une commission d'enquête présidée par l'inspecteur général du ministère".

"La commission aura à écouter toutes les parties, avant l'élaboration d'un rapport détaillé sur la base duquel seront prises les sanctions nécessaires à l'encontre de l'inspecteur mis en cause, si les accusations dont il fait l'objet s'avèreraient fondées", a indiqué Mohamed Aïssa.

Les "oulémas algériens capables de faire face aux plans de division ourdis par des laboratoires étrangers"

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a déclaré, par ailleurs, que "l'Islam n'a pas de nationalité", estimant que les Oulémas algériens sont "parfaitement capables de faire face aux plans de division ourdis par des laboratoires étrangers".

"L'Islam n'a pas de nationalité", a indiqué le ministre, soulignant que les oulémas algériens "ont la particularité de bien assimiler le Coran et la Sunna, ce qui les rend parfaitement capables de faire face aux plans de division ourdis par des laboratoires étrangers".

"Les risques liés à l'activité de laboratoires étrangers visant à semer des idées non conformes au référent religieux algérien existent. Le but étant de déstabiliser le pays et d'inciter à la fitna (discorde)", a averti le ministre dans une déclaration à la presse, en réponse à une question de l'APS, à l'issue de la cérémonie de clôture de la saison du Centre culturel islamique.

Ces laboratoires "très dangereux",

a-t-il dit, "ont remis à jour les plans de division des États islamiques et ce, par une tentative de leur introduction (via les plans de division) en Algérie", a-t-il soutenu. S'appuyant sur le discours du président de la République, à l'occasion de la journée du Savoir (16 avril), dans lequel Abdelaziz Bouteflika faisait état d'une "réelle volonté de la part de laboratoires étrangers de relancer des plans pour diviser la Nation, déchirer le monde musulman et inciter aux guerres et à la fitna", Mohamed Aïssa a souligné que "l'Algérie refuse (plans de division), car elle possède un référent religieux sur lequel il est impossible de revenir".

Il a précisé à ce propos que "nous préservons toutes les doctrines religieuses, dont l'Ibadhisme, conformément à la ligne des Oulémas algériens, dont Cheik Ben Badis, Bachir El Ibrahimy et autres savants de renom".

S'exprimant au sujet de ces sectes, exploitées comme outil de division, le ministre a assuré qu'il "ne vise aucun groupe religieux donné, car il en existe beaucoup et plus que l'on imagine", soulignant, néanmoins, que son département ministériel "œuvre de concert avec tous les organes de l'État et de cellule de réflexion et de prévention, en vue de sensibiliser l'opinion publique, afin qu'elle ne soutienne pas ceux qui veulent déformer la religion".

Estimant que la préservation du "juste milieu et de la modération" est l'affaire de tous (institutions sécuritaires et Armée nationale populaire compris), le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs a appelé l'élite nationale, les oulémas et les journalistes à faire face à ces "idées étrangères". "Il faut être fier des oulémas algé-

riens et de leurs contributions qui ont porté au plus haut la voix de l'Islam", a-t-il ajouté, citant, entre autres, Mohamed Ben Daoud L'msili, qui fut le premier à expliquer "Sahih El Boukhari" et Houd Ben Mohamed El Ourassi qui fut avec l'imam Attabari, le premier à expliquer le Coran. "Les Algériens ont porté l'Islam jusqu'en Andalousie, aux frontières de la France, à Vienne (Autriche) et en Afrique", a-t-il observé, soutenant que "l'Islam n'a pas de nationalité et que le Coran est Un et la Sunna Une", et que leurs "défenseurs les plus farouches ne sont pas des Arabes".

R. N.

IMAM DE TOULOUSE ACCUSÉ D'ANTISÉMITISME

Des "allégations mensongères" selon Mohamed Aïssa

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a qualifié les accusations d'antisémitisme dont fait l'objet l'imam de la mosquée de Toulouse en France, l'Algérien Mohamed Tatai, "d'allégations mensongères". "Cet imam n'est pas un envoyé du ministère des Affaires religieuses, mais relève plutôt de l'institution de la mosquée de Paris" a indiqué Mohamed Aïssa dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de clôture de la saison du Centre culturel islamique. "L'imam Mohamed Tatai est le fils d'une famille d'oulémas, dont l'éducation ne lui permet pas d'être à l'opposé des valeurs du pays qui l'accueille", a-t-il ajouté.

Le ministre a souligné, en outre, que le recteur de la Mosquée de Paris a disculpé l'imam Tatai des accusations portées à son encontre, à savoir pour "antisémitisme" et pour "non respect de la démocratie", comme rapporté par certains médias. Mohamed Aïssa a appelé, à ce propos, certains médias occidentaux à "cesser leur propagande au profit de tout ce qui porte atteinte à l'Islam et à ses symboles, à travers ce type d'accusations", soutenant que la mosquée de Toulouse "est connue pour sa modération". Concernant le relèvement du quota de hadjis algériens, le ministre s'est dit être dans l'attente de ce qui en découlera des déclarations du ministre saoudien du Hadj qui avait fait référence à une organisation du rite de Mina par étapes afin d'orienter la demande. Mohamed Aïssa a précisé qu'à travers cette nouvelle organisation, il est exigé de "garantir aux hadjis les conditions de séjour dignes aux hadjis, tout en leur permettant d'installer des matelas dans les couloirs, sans encombrer les lieux ou gêner qui que ce soit", sans quoi, a-t-il dit, "on va réitérer l'expérience de l'année passée, afin d'éviter aux hadjis les problèmes des bousculades".

R. R.

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

Hausse des prix sortie-usine au 1^{er} trimestre 2018

Par secteur et comparativement au 4^e trimestre 2018, la plus forte augmentation des prix à la production a ainsi été enregistrée dans les industries agroalimentaires, qui ont affiché un relèvement de 3,8 %.

PAR RIAD EL HADI

Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu des hausses de 1,4 % au 1^{er} trimestre 2018 par rapport au 4^e trimestre 2017 et de 1,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette augmentation des prix sortie-usine a essentiellement été tirée par les secteurs des Industries, respectivement, Agroalimentaires, des Cuirs et chaussures, des Sidérurgies, Métalliques, Mécaniques et Electriques (ISMME) et des Textiles.

Par secteur et comparativement au 4^e trimestre 2018, la plus forte augmentation des prix à la production a ainsi été enregistrée dans les Industries Agroalimentaires, qui ont affiché un relèvement de 3,8 %.

Des hausses importantes ont ainsi caractérisé les prix de la production des tabacs (+6,7 %) et ceux des produits alimentaires pour animaux (+6,8 %), a précisé l'Office.



La hausse des prix à la production a également concerné les Industries des cuirs et chaussures, qui ont grimpé de 3,3 %, induite par l'évolution des prix des biens intermédiaires en cuir avec une hausse de 8,1 %.

S'agissant des Industries sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques et Electriques (ISMME), les prix à la production ont connu une hausse de 0,9 %.

Dans ce secteur, relève l'ONS, en dehors de la sidérurgie et transformation de la fonte et acier, dont les prix sortie-usine ont baissé de 1,6 %, le reste des activités s'est caractérisée soit par des stagnations soit par des hausses des prix.

Pour ce qui est des Industries Textiles, les prix à la production ont connu une augmentation de 0,8 %, tirée essentiellement par la fabrication des biens de consommation textile dont les prix ont haussé de 1,8 %.

En revanche, les prix à la production des biens intermédiaires de cette industrie

ont accusé une relative stagnation (-0,1 %).

Concernant les Industries des bois, liège et papier, les prix ont connu une décélération du rythme de hausse en inscrivant une augmentation de 0,6 % (contre +3,2 % au 4^e trimestre 2017 par rapport au 3^e trimestre 2017).

Cette hausse modérée a été induite principalement par l'évolution des prix de la fabrication et transformation du papier (+2,1 %), explique l'ONS.

Bien que modérée, une augmentation des prix de 0,2 % a été enregistrée par les Industries Chimiques, alors que ceux des Matériaux de construction, céramique et verre se sont caractérisés par une stagnation.

En revanche, les Mines et carrières ont accusé une baisse des prix à la production de 5,2% au 1^{er} trimestre 2018 par rapport au 4^e trimestre 2017.

Cette tendance est due à la baisse des prix de l'extraction du minerai de phosphates (-8 %), alors que les autres activités de ce secteur ont observé des variations positives de leur prix.

Quant au secteur de l'Energie (électricité, gaz...), les prix à la production ont été marqués par une stagnation au premier trimestre 2018 par rapport au dernier trimestre 2017, et ce, après une baisse de 2,3 % enregistrée au 4^e trimestre 2017 comparativement au 3^e trimestre 2017.

R. E.

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES

Le délai du dépôt fixé au 31 juillet 2018

Le délai du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2017 par les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale a été fixé au mardi 31 juillet 2018, a indiqué dimanche le Centre national du registre de commerce (CNRC).

Le CNRC rappelle que les sociétés concernées par cette procédure sont les Sociétés par action (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les Sociétés à responsabilité

limitée (SARL), les Sociétés en nom collectif (SNC) et les Sociétés en commandite simple (SCS). Il appelle ainsi les responsables de ces entreprises à procéder au dépôt légal annuel obligatoire des comptes sociaux de l'exercice 2017 au niveau de ses antennes locales dans les 48 wilayas. Le CNRC précise que les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur, notamment,

l'inscription au fichier national des fraudeurs. Pour rappel, l'Algérie comptait plus de 1,95 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce jusqu'à fin 2017. Sur l'ensemble de ces opérateurs économiques, 1,77 million d'opérateurs exercent sous le statut de personnes physiques (91%) et près de 184.000 sous le statut de personnes morales (sociétés).

R. E.

PRIX DU PÉTROLE

Des analystes pronostiquent une hausse sans précédent

La baisse d'investissements dans l'exploration géologique peut provoquer un manque sur le marché des matières premières et entraîner une hausse des prix du pétrole, allant jusqu'à 150 dollars le baril, ont signalé des analystes de la société Sanford C. Bernstein & Co (SCB).

Sur fond de demande excessive sur le marché du pétrole et en raison de la réduction des dépenses visant à la recherche de nouveaux gisements, les sociétés pétrolières ont augmenté les contributions aux actionnaires au cours de ces dernières années, rapportent les experts.

Au total, la quantité de producteurs

importants du pétrole a baissé de 30 % par rapport à l'an 2000. De plus, comme le signale les experts de la SCB, la population asiatique augmentera de plus d'un milliard de personnes lors des deux décennies à venir. Ceci va stimuler la demande en automobiles et transport aérien, ainsi qu'en produits plastiques dont la production demande des quantités de pétrole assez importantes. "Toute baisse de l'offre entraînera une flambée des prix, potentiellement beaucoup plus importante que le pic de 150 dollars le baril observé en 2008", soulignent les experts. En mai dernier, l'une des banques d'investissements les plus importantes, la Bank of America Merrill

Lynch, a pronostiqué qu'en 2018 le manque de pétrole représentera environ 630.000 barils par jour tandis qu'en 2019, il sera d'environ 300.000 barils par jour.

Le marché pétrolier a été frappé par la crise au Venezuela, le risque d'annulation d'exportations en provenance d'Iran ainsi que l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avec les producteurs de pétrole les plus importants sur la réduction de la production. D'après les experts, les conditions actuelles favorisent donc l'augmentation du prix du pétrole jusqu'à 100 dollars le baril en 2019.

R. E.

IV^e SOMMET
"CLEANENVIRO" À SINGAPOUR

Participation de Fatma-Zohra Zerouati

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zahra Zerouati participera du 8 au 12 juillet à Singapour aux travaux de la IV^e édition du sommet mondial "CleanEnviro", a indiqué un communiqué du ministère. Cet événement mondial bisannuel constitue une tribune d'échanges et de débats autour des questions liées aux changements climatiques, à la reconstruction rapide, à l'épuisement des ressources naturelles, à la gestion des déchets et au contrôle de la pollution. Le sommet constituera, en outre, une occasion pour échanger les orientations mondiales émergentes en vue de trouver les solutions adéquates et durables.

L'Algérie prendra part à la Semaine internationale de l'Eau à Singapour et au sommet mondial des villes qui coïncideront avec la tenue de ce sommet.

A cette occasion, la ministre de l'Environnement s'entretiendra avec le ministre singapourien de l'Environnement et des Ressources en eau, Masagos Zulkifli.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF : 408015000038015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés l'appel d'offres national restreint paru le 27/05/2018 dans les journaux "Midi Libre et Sada el Youm" qu'a /201805/26 l'issue de l'analyse des offres relative au projet :

PACE 2018 : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES

Entretien des ouvrages d'art sur la RN60 au pk 29+500 (commune de Bordj Emir Aek), sur RN19 au pk 119+000, sur RN14 au pk 76+500

Les projets sont attribués provisoirement à L'entreprise suivante : SERO EST BATNA selon les critères fixer dans le cahier des charges.

ENTREPRISE	Montant en TTC Après correction	Délai d'exécution	NOTE TECHNIQUE	NIF DTP
SERO EST BATNA	26.955.880.00 DA	07 MOIS	91 POINTS	408015000038015

Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès de la DTP au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis.

Les soumissionnaires non retenus et sollicitant un recours peuvent l'introduire dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de wilaya de Tissemsilt

Midi Libre n° 3436 - Lundi 9 juillet 2018 - Anep 820 769

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national restreint paru le 13/06/2018 et 14/06/2018 dans les journaux quotidiens *EL MIHOUAR ET MIDI LIBRE* qu'a l'issue de l'analyse des offres relative au projet :

Entretien des Routes Nationales : Exercice 2018 – Entretien courant µ

Fourniture de Voirie

LOT N°01 : Fourniture de Voirie « Émulsion 65% »

LOT N°02 : Fourniture de Voirie « Plaque de Signalisation Routière »

LOT N°03 : Fourniture de Voirie « Peinture, outillage, habillement et matériaux de construction »

LOT N°04 : Fourniture de Voirie « Sel Brut »

Les conventions sont attribuées provisoirement aux: Entreprises suivants :selon les critères fixer dans le cahier des charges.

Fournisseurs	Montant en TTC Après correction	Délai de livraison	Note Technique	NIF DTP
LOT N°01 ETPBS ASSLOUNI BOUKHARI	6 283 200.00 DA EN T.T.C	10 jours	60 points	408015000038015
LOT N° 02 SARL SPSRS	4 575 550.00 DA EN T.T.C	45 jours	93 points	
LOT N° 03 LARIAH DJAMILA	11 504 920.00 DA EN T.T.C	01 jour	87.60 points	
LOT N° 04 ENASEL	981.750.00 DA EN T.T.C	-	80 Points	

Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès de la DTP au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis.

Les soumissionnaires non retenus et sollicitant un recours peuvent l'introduire dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de wilaya de Tissemsilt.

Midi Libre n° 3436 - Lundi 9 juillet 2018 - Anep 820 771

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

N.I.F : 001328019020255

CONCOURS RESTREINT N°/2018 PORTANT ETUDE ET SUIVI POUR LA Réalisation ET Equipement d'un lycée en Remplacement de lycée Mohamed chaabani 800/200R (Commune de Medjedel)

Conformément au décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction des Équipements Publics de la wilaya de M'sila lance un concours restreint N°/2018 portant étude et suivi pour la réalisation du projet : **ETUDE ET SUIVI POUR LA Réalisation ET Equipement d'un lycée en Remplacement de lycée Mohamed chaabani 800/200R (Commune de Medjedel)**

1-RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les bureaux d'études ou le groupement de bureaux d'études, les architectes agréés intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de la direction des équipements publics de la wilaya de M'sila - BOULEVARD CHERID ABD EL HAFID M'SILA-

2-PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

Les dossiers doivent être présentés dans une enveloppe fermée et anonyme contenant les pièces précisées ci-dessous conformément à (l'article 12) du cahier des charges et ne portant que la mention suivante : **CONCOURS RESTREINT N°/2018 PORTANT ETUDE ET SUIVI POUR LA Réalisation ET Equipement d'un lycée en Remplacement de lycée Mohamed chaabani 800/200R (Commune de Medjedel)**

(À ne pas ouvrir)

Adressé à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la wilaya de M'sila.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPORTER :

- 1- Une déclaration de candidature « remplie, signée et datée ».
 - 2- Une déclaration de probité « remplie, signée cachetée et datée ».
 - 3- Une copie de l'agrément et une copie de l'inscription au tableau national des architectes.
 - 4- Les statuts pour les sociétés.
 - 5- Capacités techniques : moyens humains, matériels et références professionnelles, à savoir :
 - La liste nominative du personnel accompagnée des attestations et des diplômes ainsi l'attestation d'affiliation au CNAS-valide.
 - Les moyens matériels à mettre en place pour le projet (Justification : siège du bureau d'étude : doit être justifié par une copie de l'acte de propriété ou par acte de location notarié datant d'au moins d'une année, véhicules justifiés par carte grise et l'assurance au nom du candidat ou de la société).
- Attestations de bonne exécution datées relatives aux **missions études ou missions études et suivi** des projets de **catégorie « c »** et plus selon l'arrêté interministériel commun N°2 du 04/07/2001 modifiant et complétant l'arrêté interministériel N°17 du 15 mai 1988 portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment, Et le décret exécutif n° 16-224 du 19 dhou el kaada 1437 correspondant au 22 aout 2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et l'arrêté ministériel n° 04 du 12 janvier 2017 fixant le profil des intervenants dans la « mission suivi » de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et la composition des équipes en fonction de la complexité de l'ouvrage. Ces attestations devront être délivrées par des maîtres d'ouvrages publics et sont exercées durant les 10 dernières années.

3-LA DUREE DE PRÉPARATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

- La durée de préparation des dossiers de candidatures est fixée à **dix (10) jours**, à compter de la date de la première publication du présent concours sur le BOMOP ou dans la presse nationale.

4- LA DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

- La date de dépôt des dossiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des dossiers, qui expire (le dixième jour) jusqu'au **14 :00 heures**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

5-L'OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

- La procédure d'ouverture des plis concernant les dossiers de candidatures se déroulera en séance publique en présence des candidats. **Elle aura lieu Le dixième jour** correspondant à la date de dépôt des dossiers, à partir de **14 :30 heures**, au siège de la direction -DEP- de M'sila.

6-L'ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

- Après l'ouverture et l'évaluation des dossiers de candidatures, seuls les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de « l'offre technique », « l'offre architecturale » et de « l'offre financière » dans une 2^{ème} phase.

7- LA DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES :

- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à partir de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3436 - Lundi 9 juillet 2018 - Anep 820 790

ENVIRONNEMENT, PARTENARIAT POUR LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

Un marché attractif pour les investisseurs

Le marché algérien de gestion des déchets représente une valeur de 38 milliards DA et peut attirer de nombreux investisseurs.

Un protocole d'accord portant sur le processus d'élimination et de valorisation énergétique des boues d'épuration en cimenterie a été signé entre la Société des ciments de La Mitidja (SCMI-Meftah, filiale du groupe public Gica) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

Le document a été paraphé respectivement par les directeurs généraux de la SCMI-Meftah et de la société Seaal, MM. Adel Haddoud et Brice Cabibel, en présence de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, et ce, à l'issue des travaux du Séminaire international sur la co-incinération des déchets en cimenterie, organisé par le groupe Gica et l'université Saâd-Dahlab 1 de Blida.

Selon les termes de ce protocole d'accord, le processus d'élimination et de valorisation énergétique des boues d'épuration en cimenterie nécessitera le passage par une phase d'essais technologiques et tests opérationnels à l'échelle industrielle et à flux continu.

Par ailleurs, dans le cadre de ce partenariat, les deux parties conviennent pour une coopération accrue dans la préparation des boues pour une teneur en matière sèche plus élevée et correspondant à une meilleure qualité cimentière.



Plus précisément, cet accord vise à développer une nouvelle filière de valorisation des déchets urbains en cimenterie, dont les boues d'épuration, dans un cadre de transformation environnementale et énergétique.

Il vise également à améliorer la gestion de l'assainissement des eaux par la Seaal dans le Grand-Alger, à travers la valorisation en continu d'une partie du volume de boues produites tout en s'assurant d'un traitement écologique viable en faveur de la protection de l'environnement.

Parmi les objectifs de ce partenariat figure également la réduction des quantités de boues stockées sur les usines d'épuration et des risques de désagréments associés, la duplication de la solution de valorisation des déchets urbains en cimenterie au niveau national, en permettant aux collectivités locales ainsi qu'aux organismes

concernés d'entreprendre cette solution de traitement dans le cadre du développement durable, etc.

A terme, il permettra à l'industrie cimentière de recourir à la substitution de l'énergie fossile par des combustibles alternatifs issus de la transformation des déchets.

Protection de l'environnement : tout le monde concerné

Pour atteindre tous ces objectifs, les deux parties s'engagent ainsi à mettre en œuvre un programme d'actions. Elles conviennent également d'engager, chacun en ce qui la concerne, les moyens nécessaires à même de faciliter la réalisation du processus d'élimination et de valorisation énergétique des boues d'épuration en cimenterie.

Intervenant à l'issue de la cérémonie de signature, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a tenu à signaler que ce protocole d'accord s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à protéger l'environnement, tout en insistant sur l'impératif de partager les responsabilités.

Pour sa part, le directeur général de la Société des ciments de La Mitidja, SCMI-Meftah, a tenu à préciser que ce protocole d'accord intervient, au titre du projet-pilote initié par son entreprise et qui consiste à l'intégration de déchets industriels, transformés en combustibles de substitution, et ce, par co-incinération dans le four de cette cimenterie.

Pour rappel, c'est à la faveur des sollicitations des autorités locales de relever le défi du respect de l'environnement que la SCMI, dans le cadre de ce projet pilote, a mis en place, sous le parrainage du wali d'Alger, des groupes de travail mixtes avec trois organismes partenaires (Seaal Baraki, Naftal et Gecetal) pour élaborer des fiches techniques selon la nature du produit de base tels les boues d'épuration, huiles usagées, déchets ménagers triés et ce, à l'effet de préparer un combustible alternatif acceptable en cimenterie.

Le directeur général de la société Seaal a, quant à lui, mis en exergue l'importance de ce partenariat tout en soulignant que sa société, outre la valorisation énergétique des déchets (boues d'épuration, eaux usées) vise la valorisation agricole des déchets qui est, selon lui, un créneau "extrêmement" prometteur.

R. E.

DISTRIBUTION ELECTRICITÉ-GAZ

Assurer un service public de qualité

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a appelé les sociétés de distribution d'électricité et du gaz à assurer un service public "de qualité", tout en soulignant le rôle à promouvoir de la Commission de régulation (Creg) dans la prise en charge des problèmes de la clientèle. "Dans l'exercice de leurs activités, les titulaires des concessions doivent toujours avoir à l'esprit la mission de service public qui leur est dévolue. Vous, les directeurs de distribution, n'oubliez pas que vous constituez la locomotive de développement, tant les enjeux économiques et sociaux de l'approvisionnement en énergie sont grands", a déclaré M. Guitouni lors de la rencontre nationale avec les distributeurs de l'électricité et du gaz titulaires de concessions.

Selon le ministre, l'objectif de satisfaire la clientèle par une fourniture des deux énergies dans les standards internationaux passe impérativement par la modernisation des circuits de communication en rapport avec les évolutions des nouvelles technologies de l'information et de la communication, par le biais de programmes d'actions élaborés, déclinés et mis en œuvre à tous les niveaux de gestion. A ce propos, les sociétés de distribution sont appelées à lancer des systèmes de notification des factures par SMS, à accélérer leurs plans d'installation de compteurs intelligents et à améliorer leur communication relative aux coupures pro-

grammées ou suite à des incidents.

Il a mis l'accent également sur l'importance de la formation des travailleurs qui "devront disposer d'une combinaison connaissances-compétences susceptible de les rendre opérationnels et polyvalents dans tout le spectre d'activité exercé au niveau des concessions".

"L'Etat veillera de toutes ses forces à ce que la gestion des concessions de l'électricité et du gaz (confiées aux sociétés du groupe Sonelgaz) se fasse en tout temps et tout lieu en totale conformité avec les lois et textes réglementaires du pays et réponde de manière satisfaisante à l'ensemble des objectifs tracés en ce qui concerne la satisfaction des besoins énergétiques des citoyens algériens dans les domaines de la qualité, de la disponibilité et des coûts", a-t-il avancé.

Dans ce sens, il a estimé que la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) doit jouer un rôle plus actif dans la prise en charge des abonnés et le règlement de leurs conflits avec les sociétés de distribution.

Les sociétés de distribution doivent, par ailleurs, adopter de nouveaux critères de performances basés, notamment, sur la réduction des coûts et des taux de pertes et du recouvrement des créances ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources énergétiques, note le ministre.

Ainsi, le droit du citoyen à une fourniture de qualité n'est plus considéré comme un

critère de performance mais plutôt une obligation, a-t-il ajouté.

De son côté, le président de la Creg, Abdelkader Choual, a indiqué qu'une nouvelle démarche avait été adoptée pour l'élaboration des plans d'engagements 2019-2023 des sociétés de distribution.

L'objectif principal de la refonte de la démarche est d'assurer la cohérence entre les engagements pris par les distributeurs dans le cadre des plans de la Creg avec ceux figurant dans les documents de gestion (budgets, plan de développement à moyen termes, etc.). La nouvelle démarche permet également d'améliorer le suivi et l'évaluation en ciblant les paramètres les plus pertinents, a-t-il expliqué. L'accent a été mis aussi sur la mise en conformité des concessions avec les dispositions réglementaires, notamment celles liées à la séparation comptable entre les activités régulées et non régulées et entre les deux énergies, électricité et gaz, et à la définition du patrimoine. Pour rappel, la législation mise en place en 2002 a introduit, d'une part, la notion de concurrence dans les secteurs de la production et la commercialisation de l'électricité et du gaz et, d'autre part, confié l'activité de distribution sous forme de concessions aux sociétés issues de la transformation de l'opérateur Sonelgaz. Dans le cadre de ce régime de concessions, des plans d'engagement ont été introduit à partir de 2015.

La nouvelle loi sur les hydrocarbures promulguée au 1^{er} semestre 2019

Lors d'une conférence de presse en marge de cette rencontre, le ministre de l'Énergie a indiqué que la nouvelle loi sur les hydrocarbures sera promulguée au cours du premier semestre 2019.

Cette révision vise essentiellement à adapter la loi algérienne au contexte international et de rendre l'investissement dans le domaine des hydrocarbures plus attractif, tout en sauvegardant les intérêts du pays, a-t-il insisté.

S'agissant des subventions publiques, M. Guitouni a affirmé que l'Etat ne peut pas continuer à soutenir ces charges financières importantes qui ne bénéficient pas forcément aux citoyens nécessiteux.

Ainsi, le système des subventions de l'électricité et du gaz fera l'objet d'une réforme afin qu'elles profitent uniquement à "ceux qui en ont vraiment besoin".

Ces subventions ont conduit d'ailleurs le groupe Sonelgaz à un "énorme endettement" qui atteint 1.600 milliards de dinars.

En outre, le soutien des prix qui sont loin des coûts réels a encouragé le phénomène du gaspillage des consommateurs, selon le ministre qui a rappelé que les Algériens consomment plus de 50 sur les 132 milliards m3 produits en Algérie.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA - COMMUNE DE ROUBA
NIF : 41000 20000 160850 1037

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2018

La commune de Rouba lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de opérations suivantes :

N°	Opération	Qualification	Durée de préparation des offres
01	La réalisation d'un réseau d'assainissement des différents Hachouas à travers la commune de Rouba	Catégorie IV ou plus, activité principale hydraulique, code 34.705 et ayant réalisé au moins un projet d'assainissement	21 jours
02	Fourniture et pose du collecteur Hai Nasr - station de relevage SR DN 1000	Catégorie VI ou plus activité principale hydraulique, code 34.705 et ayant réalisé au moins deux projets d'assainissement similaire (diamètre 800 ou plus) durant les cinq dernières années	21 jours
03	Réalisation d'un réseau d'assainissement Ben Dally Bey commune de Rouba	Catégorie six VI ou plus, activité principale hydraulique, code 34.705 et ayant réalisé au moins deux projets d'assainissement durant les cinq dernières années et une station de relevage (génie civil et équipement)	21 jours

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics de la commune de Rouba (siège de la commune) contre paiement de 3 000,00 DA auprès du trésor communal. Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces ci-dessous.
Les soumissionnaires sont tenus de prendre connaissance des dispositions y afférentes énumérées dans le cahier des charges pour la liste détaillée.

1-Le dossier de candidature comprend :

- La déclaration de candidature, selon le modèle ci-joint dûment renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire
- La déclaration de propreté, selon le modèle ci-joint dûment renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire
- Les statuts pour les sociétés
- Copie du casier judiciaire et le jugement si le casier judiciaire ne comporte la mention « néant »
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats , des soumissionnaires
- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelles
- Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années visés par les services des impôts
- Capacités techniques : Liste des moyens humains et matériels et références professionnelles (attestation de bonne exécution)

2/L'offre technique comprendra :

- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

Mémoire technique justificatif (délai d'exécution exprimé en mois. Planning d'exécution des travaux organisable de l'entreprise, historique de l'entreprise, CV des dirigeants et des principaux responsables, références bancaires et engagement sur la responsabilité décennale liste des moyens humains et matériels à mettre dans le présent projet)

-Déclaration à souscrire selon ci-joint dûment renseigné, signée et cachetée par le soumissionnaire

NB.: Toutes les pièces doivent être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

Les documents contenant les informations de la déclaration de candidature seront exigés que de l'attributaire du marché qui soit les fournir dans les dix jours qui suit la lettre de sa saisine et en tout état de cause avant l'attribution provisoire.

3-L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission (selon le modèle annexé au cahier des charges) dûment renseignée, signée et cachetée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) - dûment signé et cacheté par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre (DQE) dûment signé et cacheté par le soumissionnaire
- La décomposition du prix global et forfaitaire dûment signée et cacheté par le soumissionnaire

*La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP.
Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 à 11h00 si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal celui-ci sera prorogé au jour ouvrable suivant.

Les plis doivent être déposés au niveau des service des marchés publics de la commune de Rouba (siège de l'APC).

*L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 11h15 mn en séance publique. L'ensemble des soumissionnaires sont invités à y assister.

*L'offre est valable pour une période égale à une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière" chaque une est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme portant la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/2018
« intitulé de l'opération »

Midi Libre n° 3436 - Lundi 9 juillet 2018 - Anep 820 518

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية عنابة

مديرية التنظيم والشؤون العامة

مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات

قرار رقم 186/93 المؤرخ في 27/04/1991

للتأكد من مدى ثبوت المنفعة العمومية للعملية المتعلقة بإنجاز محطة الغاز المتواجدة ببلدية واد العناب.

إن والي ولاية عنابة

بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26/09/1975 المتضمن للقانون المدني المعدل والمتمم.

بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04/02/1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.

بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27/04/1991 المحدد للقواعد المتعلقة بفتح الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم.

بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22/06/2011 المتعلق بالبلدية

بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21/02/2012 المتعلق بالولاية

بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 13 جويلية 2017 المتضمن تعيين السيد/ سلطاني محمد والي ولاية عنابة.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27/04/1991 الذي يحدد كيفية تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27

أفريل 1991 المتعلق بفتح الملكية للمنفعة العمومية المتمم.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06/09/1995 والمتضمن تنظيم مصالح التفتيش والشؤون العامة والإدارة

الحالية وقواعد تنظيمها وعملها.

بمقتضى القرار الوزاري المؤرخ في 8 نوفمبر 2017 المتضمن القائمة الرئاسية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة

العمومية، في إطار عمليات فتح الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2018.

بعد الإطلاع على المراسلة الصادرة من الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الغاز للحملة الرقم 434 المؤرخة في 27 ماي 2018

المتضمنة الإطارات الملاني بخصوص إنجاز محطة الغاز بواد العناب.

بعد الإطلاع على محضر عدم الشراء بالتراضي المعد من طرف تسيير الشبكة الوطني للأمتدة فتح علي الحر في 14 ماي 2018.

بعد الإطلاع على الوثائق والمخططات المرفقة بالطلب.

بإقتراح من السيد/ مدير التنظيم والشؤون العامة للولاية

بالتالي

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للتأكد من مدى ثبوت المنفعة العمومية الخاصة بالعملية المتعلقة بإنجاز محطة

الغاز ببلدية واد العناب

المادة الثانية: تُعين لجنة تحقيق تتكون من ثلاثة أشخاص تتكون من السادة والسادة:

اللقب والإسم	الوظيفة	الصفة
شرفاوي عادل	مهندس دولة في السكن والعمران	رئيسا
شيبان إدريس	مهندس دولة في الموارد المائية	عضوا
غراب حنان	مهندس دولة في السكن والعمران	عضوا

تتخذ اللجنة من مقر المجلس الشعبي البلدي لبلدية واد العناب مقرا لها.

المادة الثالثة: يفتح سجل التحقيق لمدة خمسة عشر يوما (15) وذلك بعد مضي خمسة عشر (15) يوما من تاريخ

نشر القرار في يوجيتين وطنيتين بالإضافة إلى شهره بمقر بلدية واد العناب.

المادة الرابعة: تبدأ اللجنة عملها من الساعة الثامنة و لتتصف صباحا إلى غاية الثانية عشرة ومن الواحدة زوالا إلى

غاية الرابعة مساء ما عدا عطلة الأسبوع والعطل الرسمية.

المادة الخامسة: يوضع ملف التحقيق المسبق تحت تصرف الجمهور ويحتوي على ما يلي:

1. قرار فتح التحقيق المسبق،
 2. مخطط الوضعية الذي يحدد طبيعة الأشغال المزمع إنجازها وموقعها،
 3. دفتر مرقم وموقع من الوالي أو ممثله تسجل فيه مختلف التظلمات والشكاوى.
- يمكن لكل شخص طوال مدة التحقيق أن يحصل على معلومات إضافية لدى اللجنة وأن يرفع لها المطالب والمنازعات المتعلقة بالحقوق العينية العقارية.

المادة السادسة: يغلق سجل التحقيق عند الانتهاء من المدة المقررة، ويمضي هذا السجل من طرف أعضاء لجنة

التحقيق المشدق ويتضمن نتائج أعمالها واستنتاجاتها مع ضرورة التعبير عن رأيها بصريح

العبارة عن مدى ثبوت المنفعة العمومية لهذا المشروع وبحول في مدة ثمانية وأربعون (48) ساعة

لدى المصالح المعنية بالولاية - مديرية التنظيم والشؤون العامة.

المادة السابعة: تتولى الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الغاز دفع مكافآت أعضاء لجنة التحقيق.

المادة الثامنة: يكلف كل من السيد/ الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير الطاقة، مدير

أملاك الدولة، مدير الحفظ العقاري، مدير مسح الأراضي، مدير الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل

الغاز، رئيس دائرة بالرحال، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية واد العناب، كل فيما يخصه

بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية للولاية.

LAGHOUAT, UNIVERSITÉ AMAR-THELIDJI

Nouvelles structures pour la rentrée



En prévision de la prochaine rentrée, de nouvelles structures universitaires vont être réceptionnées par l'université Amar-Thelidji de Laghouat, ont annoncé les responsables de cette institution.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le recteur de l'université de Laghouat, le professeur Djamel Benbartal, a précisé, à l'APS, qu'il s'agit d'une unité de recherches en plantes médicinales, devant permettre de développer les recherches médicales et de médecine alter-

native, dont les travaux de réalisation, pour une enveloppe de 514 millions DA, viennent d'être achevés, en signalant que la prochaine saison universitaire sera marquée aussi par la réception d'une plateforme technologique d'analyses physico-chimiques qui aura éventuellement une envergure régionale et pourra être reconvertie en centre de recherches universitaires, en plus de la réception de 1.000 places pédagogiques destinées à l'Institut des sciences et techniques des activités sportives et physiques.

Au niveau du nouveau pôle universitaire, une bibliothèque centrale de 500 places ainsi que deux foyers pour étudiants et enseignants seront également mis en exploitation, a fait savoir l'APS, ajoutant que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique enregistre

également à Laghouat la poursuite de la réalisation de 2.000 places pédagogiques pour la faculté d'architecture et de génie civil et de 1.000 autres places pour la faculté des sciences, dont les travaux sont à des taux d'avancement de 55 % et 65 %. Toutes les structures et installations pédagogiques et de recherches en cours seront réceptionnées avant la fin de 2019, a assuré le Pr Benbartal, détaillant que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique compte, à travers l'université Amar-Thelidji, le centre universitaire d'Aflou et l'Ecole normale supérieure de Laghouat, un effectif de 34.416 étudiants, répartis sur 58 spécialités en licence et 107 en master, en plus de 111 filières doctorantes (systèmes classique et LMD).

B. M.

MILA, AUTOROUTE EST-OUEST RELIANT LE PORT DE DJENDJEN À EL-EULMA

Perspectives prometteuses avec la pénétrante

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a affirmé, jeudi dernier à Mila, que cette wilaya connaîtra des "perspectives prometteuses et un grand changement avec la mise en service de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest reliant le port de Djendjen à El-Eulma".

Lors de son inspection de ce projet dans la commune de Tassadane-Haddada, à l'occasion d'une visite de travail, le ministre a estimé que cette wilaya a de la chance d'être traversée au Nord sur une distance de 15 km par cette voie autoroutière.

Sur les lieux, il a donné des instructions pour libérer les 11 km restants du tracé de ce projet assurant, dans une déclaration à la presse, que les autorités locales prendront en charge l'accomplissement de toutes les procédures nécessaires pour permettre l'exécution du reste des travaux "dans les meilleures conditions".

Dans la même commune, le ministre a inspecté le projet de réalisation d'un pont géant de 600 mètres enjambant l'oued Minar, affirmant que l'entreprise croate, initialement chargée du projet a abandonné le chantier pour "des raisons privées, et a été remplacée par une entreprise italienne sans que cela n'entraîne de coûts supplémentaires". Le ministre s'attend à ce que

les travaux de réalisation de cet "important" ouvrage d'art démarrent dans les quelques prochains jours et nécessitant entre 9 et 10 mois de travaux.

Réalisé à 78 %, cet ouvrage d'art désenclavera les mechtas de la région et dynamisera les activités économiques en reliant Jijel à Sétif via Mila, a noté le ministre qui a inauguré dans la commune d'Amira-Arrès un pont de 33 mètres reliant le chemin de wilaya CW6 à la RN 105.

M. Zaâlane a, en outre, visité dans la commune de Terrai-Bainen le projet d'aménagement du CW 135 achevé à 95%, représentant la seconde plus importante voie reliant le nord de Mila au sud de Jijel, notamment pour les véhicules poids lourds.

Concernant le problème du glissement de terrain dans la wilaya, le ministre a assuré que 18 points sensibles ont été recensés, dont 6 ont été traités.

Il a également relevé que la wilaya de Mila a bénéficié, au titre des 2 derniers plans quinquennaux du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'environ 60 milliards de dinars permettant de résoudre ces problèmes et de prendre en charge le reste "des points noirs" des glissements de terrain. Sur le moyen terme, le travail est dirigé vers le dédoublement de la

RN 5 sur 36 km entre Mila et Oued-el-Athmania devant être exécuté en plusieurs tranches, dont la première de 16,2 km entre le chef-lieu de wilaya et l'autoroute Est-Ouest à hauteur de la commune d'Oued El-Athmania.

Le ministre a insisté sur l'importance de ce projet pour la région qui représente « une zone de transit » entre l'autoroute Est-Ouest, la zone industrielle de Bellara et le port de Djendjen.

Dans la région de Boufouh, le ministre s'est enquis de la voie de contournement de 12 km entre la commune de Mila et celle de Sidi Merouane et a ordonné l'achèvement des travaux restants et la remise du projet "dans les prochains quatre mois".

Il a insisté sur le règlement des créances des entreprises de réalisation pour lever toute cause liée "au retard dans la réception des projets en cours".

Le ministre a poursuivi sa visite dans la wilaya de Mila en se rendant dans la commune de Grarem Gouga où il a inspecté deux ouvrages d'art et reçu un exposé sur la proposition de réaliser un projet d'intersection sur la RN27.

APS

IN-AMENAS Inauguration de l'unité de séparation de gaz

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a inauguré, lundi dernier, l'unité de séparation et de boosting gaz d'Alrar (120 km au nord d'In-Aménas). Implanté à l'entrée de la zone d'Alrar, relevant de la direction régionale Sonatrach de Stah, cet important projet énergétique, dont la capacité est de 24,7 milliards m³/jour, permet de séparer le gaz et de récupérer le condensat vers la station de traitement au niveau de la direction régionale de Stah, selon les explications fournies au ministre. La nouvelle installation, dont la réalisation a été lancée en 2012 pour un coût de 64 milliards DA, vient pour accroître la capacité de pression de refoulement à 75 bars, après avoir enregistré un déclin de 35 bars en 2014 à 15 bars seulement en 2017, a-t-on ajouté. Considérée comme une véritable valeur ajoutée à l'économie nationale, la station, qui emploie quelque 400 travailleurs, exploite actuellement 39 forages gaziers avec une mise à niveau du réseau de collecte des puits. La délégation ministérielle doit tenir, à cette occasion, une séance de travail avec les cadres de la direction régionale de Sonatrach (région de Stah).

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a été accompagné lors de cette visite du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et du Président-directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould-Kaddour.

Il a procédé lors de cette visite d'une journée à In-Aménas (wilaya d'Illizi), dont il a été chargé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'inauguration aussi du siège de la commune et à la mise en service de la piscine semi-olympique, avant de présider une rencontre avec les représentants de la société civile.

EL-OUED Sensibilisation sur les risques de la canicule

Une campagne de prévention a été lancée par les services de la Protection civile à travers la wilaya d'El-Oued pour sensibiliser les citoyens sur les risques induits par la chaleur caniculaire qui sévit actuellement au Sud. Des dépliants sont distribués, en plus de l'exploitation des réseaux sociaux et des ondes de la radio locale pour diffuser des spots de sensibilisation et de prévention du citoyen sur les risques et les effets secondaires pouvant découler de la forte hausse du mercure. Des orientations et conseils pratiques sont ainsi prodigués pour prévenir, en plus des effets néfastes de la canicule sur la santé, les risques divers d'incendies que ce soit des véhicules, des locaux ou des habitations. Les services de la santé ont mobilisé, de leur côté, leurs structures, notamment hospitalières, et alerté, à travers des campagnes de sensibilisation également, les citoyens sur les dangers de l'insolation pouvant conduire au décès ou à l'infirmité, conseillant ainsi la population à boire et à se réhydrater convenablement et à éviter de s'exposer directement au soleil, surtout durant la période s'étalant entre 10 h et 16 h. Des associations de jeunes sont également à pied d'œuvre, en contribuant à la distribution d'eau fraîche et de rafraîchissants aux passants, notamment durant la période de la journée de très forte chaleur en n t r e 10h et 18 h. Les services de l'Office national de météorologie ont annoncé dans un bulletin spécial une vague de chaleur caniculaire pour les journées de dimanche et lundi dans six wilayas du Sud, dont El-Oued, avec des températures pouvant dépasser localement les 48 degrés Celsius.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Remaniement gouvernemental, le Premier ministre reconduit

En mai, lors du Congrès extraordinaire de son parti, Alassane Ouattara avait déjà promis la formation de ce nouveau gouvernement qui devait rassembler tous les partis qui auront adopté les textes du parti unifié, le RHDP.



En Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara a mis fin, mercredi 4 juillet, aux fonctions du gouvernement. Un remaniement, mais le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a d'ores et déjà été reconduit. Alassane Ouattara a demandé à son Premier ministre de lui proposer une équipe gouvernementale constituée de personnalités issues du RHDP, le Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix, la coalition au pouvoir, et aussi deux membres de la société civile. En mai, lors du Congrès extraordinaire de son parti, Alassane Ouattara avait déjà promis la formation de ce nouveau gouvernement, qui devait rassembler tous les partis qui auront adopté les textes du parti unifié, le RHDP.

La fusion des partis de la coalition au pouvoir en un seul et même parti, en vue de la

présidentielle de 2020, est un projet ardemment défendu par le président Ouattara.

Ce nouveau gouvernement devrait donc voir l'arrivée en son sein de personnalités issues de petits partis de la coalition au pouvoir et qui ont ces derniers mois adopté les textes du parti unifié. Par exemple, le Parti ivoirien des travailleurs, mais aussi le MFA ou l'UDPCI de l'ancien ministre Mabri Toikeusse.

Est-ce à dire que le futur gouvernement se passera totalement de personnalités PDCI ? Rien n'est moins sûr. Pour l'instant, les membres du second poids lourd de la coalition gouvernementale sont treize dans le gouvernement.

En juin, le parti d'Henri Konan Bédié avait, certes, rejeté la mise en place du parti unifié avant la présidentielle de

2020. Cependant, mardi 3 juillet, une demi-douzaine de ministres PDCI ont pris leur distance avec la direction de leur parti et ont fondé un mouvement dissident pour promouvoir une création plus rapide du parti unifié. Mouvement de dissidence qui a d'ailleurs été fermement condamné par la direction du PDCI ce mercredi soir dans un communiqué. Peut-être ces ministres se verront-ils donc récompensés pour leur engagement.

Car pour le politologue ivoirien Jean Alabro, "ce serait [pour Alassane Ouattara] se tirer une balle dans le pied que de se débarrasser de ce poids lourd de la coalition". Pour l'analyste Sylvain N'Guessan, Alassane Ouattara pourrait être tenter de forcer la main à Henri Konan Bédié en siphonnant certains de ses cadres pro-RHDP.

BELGIQUE

Manifestation contre... Trump

Quelque 1.400 personnes, selon la police, ont manifesté samedi à Bruxelles pour la paix et contre la politique de Donald Trump, à quelques jours de la venue du président américain à un sommet de l'Otan dans la capitale belge.

"Nous voulons la paix, pas la guerre", "pas de guerre avec l'Iran", proclamaient, notamment, les banderoles et pancartes brandies par les manifestants qui ont défilé dans le calme, certains accompagnés d'enfants.

La manifestation était organisée par une plate-forme d'organisations baptisée "Trump not Welcome" (Trump pas le bienvenu), protestant contre la perspective

d'une augmentation des dépenses de défense en Europe, conformément au vœu du président américain.

"Nous condamnons son appel (lancé à ses alliés européens de l'Otan, ndlr) à plus d'investissements dans les dépenses de défense et sommes indignés par sa politique d'immigration inhumaine symbolisée par des enfants enfermés", ont relevé les organisateurs.

"Nous sommes contre cette logique où la militarisation l'emporte sur des dossiers comme la lutte contre la pauvreté, la défense du climat, l'accueil des migrants, etc", ont lancé les jeunes écologistes belges (Ecolo J) pour justifier leur partici-

pation à ce défilé. Donald Trump est attendu à Bruxelles les 11 et 12 juillet pour participer à un sommet avec ses 28 homologues chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Alliance atlantique.

Il devrait réitérer l'exigence américaine, déjà formulée en 2014 sous Barack Obama, que les alliés européens consacrent au moins 2% de leur Produit intérieur brut (PIB) aux dépenses militaires d'ici à 2024.

Seuls huit des 29 membres de l'Otan (dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la Grèce et une poignée de pays de l'Est) respectent cet engagement en 2018.

HAÏTI

Les tensions persistent

Le Premier ministre haïtien, Jack Guy Lafontant, a appelé, samedi, la population à la "patience" après les violences qui paralysent la capitale depuis la veille et ont fait au moins un mort suite à l'augmentation des tarifs des produits pétroliers.

"Je vous demande de la patience parce que notre administration a une vision, un programme clair", a déclaré le chef du gouvernement dans une allocution diffusée sur la télévision d'État.

"Ne détruisez pas car, à chaque fois, c'est Haïti qui devient plus pauvre (...). Le pays est en chantier mais si à chaque fois on détruit, on restera toujours à la traîne", a-t-il ajouté, alors que la majorité des vitrines de commerces et vitres de véhicules ont été brisées dans les quartiers

aisés. Les activités dans Port-au-Prince sont paralysées depuis l'annonce, vendredi après-midi, d'une importante hausse des tarifs des produits pétroliers. Samedi matin, la plupart des axes majeurs étaient obstrués par des barricades.

Vendredi soir, un policier assigné à la sécurité d'un dirigeant d'un parti politique d'opposition a été tué dans une altercation avec un groupe de manifestants au cœur de la capitale haïtienne. Il a été lynché alors qu'il cherchait à forcer le passage, et son corps a ensuite été brûlé sur la chaussée.

Regrettant la mort de l'agent, le directeur de la Police nationale a lancé un appel au calme.

"On comprend votre droit (à) protester, (à) revendiquer mais on ne comprend pas

la violence" a déclaré Michel-Ange Gédéon, en faisant également état de l'incendie d'au moins deux commissariats et de plusieurs voitures de police.

En début d'après-midi vendredi, les ministères de l'Économie, des Finances, du Commerce et de l'Industrie ont annoncé l'augmentation des prix de l'essence de 38 %, celui du diesel de 47 % et celui du kérosène de 51 %, à compter du samedi 7 juillet à minuit.

Le nouveau cadre de référence entre le FMI et Haïti, signé en février, impliquait la cessation de la subvention publique des produits pétroliers, source conséquente du déficit budgétaire de l'État.

Agences

POLOGNE

Walesa en appelle aux... Rolling Stones

L'ancien Président polonais Lech Walesa a appelé les Rolling Stones, en concert dimanche à Varsovie, à apporter leur soutien à la lutte des Polonais "pour défendre la liberté", en pleine controverse sur les réformes judiciaires engagées par le gouvernement conservateur.

"Beaucoup de gens en Pologne défendent la liberté, mais ils ont besoin de soutien. Si vous pouvez dire ou faire quelque chose lors de votre passage en Pologne, cela signifierait vraiment quelque chose d'important pour eux", a écrit sur Facebook l'ex-chef du syndicat Solidarité, qui joua un rôle essentiel dans la chute du régime communiste.

L'appel de Lech Walesa, 74 ans, Prix Nobel de la paix, au plus grand groupe de rock and roll encore en activité, survient après une semaine de crise autour de la Cour suprême polonaise. La présidente de la cour Malgorzata Gersdorf refuse de quitter son poste, alors que le président Andrzej Duda lui a envoyé une lettre pour lui signifier qu'elle est à la retraite. Les conservateurs de Droit et Justice (PiS), expliquent leurs réformes par la nécessité d'améliorer la piètre efficacité des tribunaux et de combattre la "caste corrompue des juges" ancrée selon eux dans le passé communiste. Le différend qui oppose une partie du milieu judiciaire au pouvoir politique se double, sur un plan plus vaste, d'un conflit entre le gouvernement conservateur polonais et la Commission européenne.

Les Rolling Stones ont joué pour la première fois en Pologne en 1967, ce qui a fait d'eux un des premiers groupes occidentaux à se produire en concert de l'autre côté du Rideau de fer.

LIBYE

2 morts dans une "attaque terroriste" contre un projet hydraulique

Deux Libyens ont été tués et deux autres enlevés samedi dans une "attaque terroriste" contre une installation hydraulique dans le sud-est de la Libye, la deuxième de ce genre en moins de 48 heures, a annoncé leur employeur.

L'"Organe de l'exécution de la gestion du projet de la rivière artificielle" a indiqué dans un communiqué que des "groupes terroristes" avaient attaqué le site de Tazerbo (...) "pillant, tuant et terrorisant les familles, les enfants et les employés". Selon le communiqué, un ingénieur et un agent de sécurité ont été tués dans l'attaque et deux gardes kidnappés. Ce site situé à 1.500 km au sud-est de Tripoli fait partie du "projet de la rivière artificielle", un réseau de canalisations géantes qui conduit l'eau des nappes aquifères du désert vers les villes côtières et qui fut la grande fierté de l'ancien dictateur assassiné Maâmmar Kadhafi. Un autre site de ce réseau, situé à 1.000 km au sud de Tripoli, avait été vendredi la cible d'une attaque durant laquelle trois ingénieurs philippins et un sud-coréen avaient été enlevés. Les deux attaques n'ont pas été revendiquées.

Ces violences interviennent quelques semaines après la libération de trois Turcs qui participaient à la construction d'une centrale électrique dans le sud de la Libye. Ils avaient été kidnappés il y a huit mois.

La Libye est en proie au chaos et à l'insécurité depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011, à l'issue d'une révolte armée. Les travailleurs étrangers et les représentations diplomatiques en Libye y sont régulièrement la cible d'attaques et d'enlèvements par de puissantes milices ou par le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

Agences

Quelle politique pour les subventions : ne pas se tromper de cibles ?

Au moment où le nouveau gouvernement a pour objectif de cibler les subventions supposant une large concertation sociale et un système d'information fiable en temps réel de la répartition du revenu national et du modèle de consommation pour déterminer les couches défavorisées, tout en ne pénalisant pas les couches moyennes par un nivellement par le bas (voir A. Mebtoul www.google.com -1992), cette présente contribution est une brève synthèse d'une brûlante actualité, d'un rapport réactualisé remis à l'ancien gouvernement le 14 septembre 2012.



LE NOUVEAU MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE SONATRACH 2030

Vingt actions opérationnelles interdépendantes

Quelle politique pour les subventions : ne pas se tromper de cibles ?

Au moment où le nouveau gouvernement a pour objectif de cibler les subventions supposant une large concertation sociale et un système d'information fiable en temps réel de la répartition du revenu national et du modèle de consommation pour déterminer les couches défavorisées, tout en ne pénalisant pas les couches moyennes par un nivellement par le bas, cette présente contribution est une brève synthèse d'une brûlante actualité, d'un rapport réactualisé remis à l'ancien gouvernement le 14 septembre 2012.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.- Les différentes formes de subventions

Sans être exhaustif, je recense les différentes formes de subventions les plus connues :

- **Les subventions du prix du pain**, de la semoule et du lait. Bon nombre d'Algériens vivent dans la pauvreté, se nourrissant essentiellement de pain et de lait ce qui traduit une fracture sociale. Les subventions octroyées coûtent au Trésor public un différentiel qui reste mobile en fonction des fluctuations du prix d'achat de la matière première sur les marchés mondiaux. Toutefois, le Trésor public paie ce différentiel, quel que soit son niveau.

- **Les subventions des carburants** et de l'électricité. L'Algérie est classée parmi les pays où le prix du carburant est le moins cher au monde. Mais conserver cette politique coûte de plus en plus cher. En effet, ces dernières années, l'Algérie est devenue importatrice de produits raffinés pour près de deux milliards de dollars 2017. La différence du prix à la pompe avec les pays voisins fait que de grandes quantités de carburants traversent quotidiennement les frontières vers le Maroc et la Tunisie, sans compter les pays riverains du Grand Sud. Il en est de même du prix de l'électricité/gaz, avec une différence entre le prix aux ménages et les clients industriels. Le niveau du prix du gaz concédé aux centrales est de l'ordre de 10 % de celui qui correspond aux transactions internationales du gaz, une différence qui grève considérablement le budget de

Sonelgaz, en déficit structurel depuis des années et en plus ce prix plafonné qui couvre à peine les coûts a de quoi décourager tout investisseur local ou étranger dans ce domaine rendant caduque la loi sur l'électricité et le gaz par canalisation. Pour les différentes unités pétrochimiques, aciéries, matériaux de construction ect., fortes consommatrices de gaz, quel doit être le prix de cession pour éviter un transfert de rente ?

- **Les subventions de l'eau**. Le problème de la tarification de l'eau se pose à peu près dans les mêmes termes que les carburants. Son prix de cession demeure faible malgré des coûts croissants (investissement additionnel) plus important pour l'eau dessalé qui nécessite de lourds investissements, problème aggravé par les déperditions du réseau de distribution (45 à 50 % de pertes, en moyenne nationale), le différentiel étant payé par l'Etat

- **Les subventions de la santé**. Pour le système de santé, les subventions supportées par l'Etat sont importantes. Dans une clinique privée, le coût d'une hospitalisation dans le secteur privé varie entre 15.000 et 20.000 DA/jour ; celui d'un accouchement oscille entre 35.000 et 40.000 DA et à partir de 70.000 DA pour une césarienne et le montant est largement supérieur pour des interventions pointues fluctuant entre 150.000 et plus de 500.000 dinars et plus

- **Les subventions dans le transport**. Pour le transport, il n'y a pas uniformité devant dis-



tinguer le transport par rail subventionné des autres moyens. Pour Air Algérie, du fait d'une gestion défectueuse, et de sureffectifs sont de loin plus élevés par rapport aux normes internationales. Ainsi les compagnies étrangères s'alignent sur ceux d'Air Algérie bénéficiant d'une rente de monopole. Pour le transport routier de voyageurs, on assiste à des conflits permanents notamment des transporteurs privés du fait du bas tarif et de la confusion de l'interprétation de différentes circulaires, le prix étant lié aux coûts des pièces de rechange et au prix du carburant

- **Les subventions pour le soutien** au logement social et à l'emploi. Les subventions s'appliquent également au logement social où le prix du mètre carré dans les grandes agglomérations varie de 40.00 à 300.000 DA et plus selon les quartiers, non supportés par les bénéficiaires, ce qui occasionne un transfert de rente. Pour l'aide à l'emploi où l'entreprise qui recrute bénéficie d'importantes facilités financières et fiscales, d'importants abattements sur la cotisation de sécurité sociale à leur charge, non suppor-

tés par l'employeur et pris en charge par le Trésor public. Nous avons également les allocations familiales bien que le montant est très faibles financées totalement sur le budget de l'Etat. Autres subventions. Nous avons la charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement des étudiants internes sans distinction ce qui se répercute sur la gestion des œuvres universitaires comme les frais de la carte d'abonnement annuel du transport universitaire où le prix de la restauration, date des années 70. Qu'en sera-t-il avec plus de 3 millions d'étudiants sans rappeler également les subventions à travers œuvres sociales des CEM et des lycées.

2.-La nouvelle politique des subventions suppose une nouvelle gouvernance

Grâce à l'aisance financière générée par le passé grâce aux cours élevés des hydrocarbures, les différents gouvernements de 1970 à ce jour ont généralisé les subventions. L'Etat algérien a dépensé sans compter, a subventionné un grand nombre de produits de première nécessité, comme les céréales, l'eau et le lait, l'électri-

cité et le carburant. En Algérie de celui qui gagne le SNMG au chef d'entreprise national ou étranger, bénéficiant des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Dans plusieurs rapports entre 2010 et 2017, la Banque mondiale fait remarquer qu'en moyenne dans le monde, 20 % des plus riches bénéficient six fois plus que 20 % des plus pauvres des subventions recommandant que les programmes d'aide sociale doivent être ciblés de manière à aider les ménages pauvres et vulnérables à y faire face. Pour l'Algérie, la même institution note que les montants des subventions sous forme de comptes spéciaux du Trésor, recensant sous différentes appellations 14 fonds, alloués au soutien de services productifs, à l'accès à l'habitat et aux activités économiques représenteraient 14 % du total des dépenses de l'Etat en dehors des dépenses de fonctionnement. A cela s'ajoutent les assainissements répétés aux entreprises publiques qui ont coûté au trésor public des dizaines de milliards de dollars, dont plus de 70 % sont revenues à la case de départ. Nous avons les exonérations fiscales et de TVA

accordées par les différents organismes d'investissement (Andi, Ansej) y compris pour les entreprises étrangères, dont il conviendrait de quantifier les résultats par rapport à ces avantages (exportation et création de valeur ajoutée interne). Pour le pouvoir algérien ne voulant pas de remous sociaux jusqu'aux élections présidentielles d'avril 2019, les subventions seront encore un tampon pour juguler la hausse des prix internationaux, avec ce retour à l'inflation car en dehors des subventions le taux d'inflation réel dépasserait largement 10%. Ainsi, la loi de finances 2018 propose des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'Etat en matière de subvention des prix des produits de large consommation. Or, comme je l'ai analysé dans plusieurs contributions nationales et internationales, le montant des subventions et des transferts sociaux par an, très important par rapport au PIB, a eu un impact peu perceptible au niveau de la population. Il n'est peut-être pas juste que tout le monde puisse bénéficier de certaines subventions, quelle que soit leur situation financière. Ainsi, se pose le problème de l'efficacité

de toutes ces subventions sur le producteur local et sur le consommateur final. La mise en place de subventions ciblées suppose à la fois une large concertation sociale loin de la pression des couches rentières et un système d'information fiable en temps réel mettant en relief la répartition du revenu national et du modèle de consommation par couches sociales posant la difficulté de l'intégration de la sphère informelle (revenus informels). Mais cela ne peut durer. Les subventions généralisées faussent l'allocation rationnelle des ressources rares et ne permettent pas d'avoir une transparence des comptes, fausse les normes de gestion élémentaires. Les prévisions tant au niveau micro que macroéconomique, aboutissent au niveau des agrégats globaux (PIB, revenu national) à une cacophonie additionnant des prix du marché et des prix administrés. Ils découragent la production locale avec un gaspillage croissant des ressources financières du pays. Comme se pose cette question stratégique : qu'en sera-t-il avec après le dégrèvement tarifaire avec l'Europe horizon 2020 et son éventuelle adhésion à l'OMC où

les produits énergétiques sont également concernés notamment par la suppression de la dualité du prix du gaz ?

3.- Ne pas se tromper de cibles stratégiques

Il ne faut pas se tromper de cibles pour paraphraser les stratégies militaires. Il ne faut pas se focaliser uniquement sur les subventions mais revoir la gouvernance actuelle pour plus de cohérence et de visibilité de la politique économique et sociale, une lutte contre la corruption et les surcoûts. Ces montants sont de loin supérieurs au montant des subventions, sans compter le facteur essentiel du développement.

Le retour de la confiance de la population en ses institutions

Aussi, se pose cette question stratégique pour l'Algérie avec la chute du cours des hydrocarbures. L'Etat pourrait ne pas avoir les moyens de continuer à subventionner certains produits alimentaires, comme se pose actuellement l'alimentation des caisses de retraite dont un dossier, sous ma direction, est en cours d'élaboration. L'instauration d'une chambre nationale de compensation indépendante devrait permettre des subventions ciblées par un système de péréquation intrasocioprofessionnel et interrégional. Mais cela dépasse l'aspect technique et implique forcément un réaménagement profond de la logique du pouvoir algérien reposant sur les forces sociales réformatrices, animées par le secteur productif et son soubassement l'économie de la connaissance, loin du pouvoir des couches rentières tissant des relations dialectiques avec la sphère informelle spéculative. Aussi, il y a lieu d'éviter les effets d'annonce et les décisions précipitées. Cette opération, je l'ai dit, est techniquement impossible sans un système d'information fiable en temps réel, mettant en relief la répartition du revenu national par couches sociales et par répartition régionale : combien sont-ils à percevoir moins de 20.000 DA par mois net ? Combien sont-ils à toucher entre 20.000 et 50.000 DA ?

Combien sont-ils à être payés entre 50.000 et 100.000 DA ? Il faut avoir des réponses précises à ce genre de questions. Cette opération est également impossible sans quantifier la sphère informelle qui permet des consolidations de revenus. Le lieu du dialogue naturel est le conseil économique et social consacré par la nouvelle Constitution qui devrait regrouper les meilleures compétences et toutes les composantes de la société représentatives malheureusement gelé depuis des années où serait discutée et élaborée une politique réaliste des subventions ciblées. L'objectif de mettre en place une politique cohérente des subventions suppose un large débat et une concertation politique, sociale et économique. Aussi, il y a urgence de dépasser le statu quo actuel suicidaire et change de politique économique pour l'émergence d'une économie hors hydrocarbures et ce, pour le bien être de l'Algérie et des générations futures, mettant fin au cancer de l'économie de la rente qui se diffuse dans la société par des subventions généralisées et des versements de traitements sans contreparties productives ? Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, reflet du divorce Etat/citoyens, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. Or, les hydrocarbures traditionnels pourraient s'épuiser horizon 2030 au moment où la population algérienne sera d'environ 50 millions d'habitants. Pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables en référence au coût et au vecteur prix international du bouquet énergétique, nous devrions assister à une recomposition du pouvoir énergétique mondial entre 2020/2030.

ademmebtoul@gmail.com

*A. M., expert international et professeur des universités

NOUVEAU MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE SONATRACH 2030

Vingt actions opérationnelles interdépendantes

Le nouveau management stratégique doit avant tout diagnostiquer l'impact de l'environnement national et international sur Sonatrach et l'appréciation des domaines où l'interface Sonatrach/ environnement peut être amélioré afin de rendre plus performante l'entreprise et la hisser au niveau de la concurrence mondiale.

PAR DR ABDERRAHMANE
MEBTOUL

L'audit financier interne des opérations devrait permettre d'identifier les gisements de productivité et les niches de gains de coûts (comparaison avec des compagnies tests) - volume, rentabilité et analyser la stratégie des principales institutions similaires dans le monde sur les plans : technologie - standards et normes - sous-traitance et enfin le conventionnement et ce, afin de réduire les coûts et d'avoir une stratégie agressive afin de prendre des parts du marché tenant compte de la concurrence internationale. L'objectif est d'optimiser les conditions de mise en œuvre des options stratégiques. Sonatrach, société par actions et propriété exclusive de l'État, devra faire face aux mutations quant à son nouveau rôle de société économique et commerciale créatrice de richesses et aux changements dans son mode de fonctionnement en vue d'évoluer dans un environnement international de plus en plus concurrentiel. Je propose vingt actions interdépendantes :

1.- d'analyser l'ensemble des règles juridiques influençant le secteur énergétique (environnement légal et institutions publiques) ;

2.- les circuits banques primaire-banque centrale-Sonatrach pour les conditions de paiement afin d'accélérer la rapidité des opérations, évaluer les structures d'appui professionnelles existantes ;

3.- les structures d'appui techniques et de formation, l'identification de la stratégie des entreprises concurrentes et des institutions internationales et leurs facteurs ;

4.- les clés de succès pour une comparaison nécessaire de la stratégie internationale des grands groupes pétroliers et gaziers. Le modèle doit prendre en compte le niveau des réserves d'hydrocarbures, fonction du vecteur prix international, du coût d'exploitation, de la durée de vie du gisement, des découvertes technologiques et des énergies substituables. Cette simulation permettra la mise en place de deux ou trois scénarios d'amélioration des performances de Sonatrach tenant compte de l'évolution erratique tant du cours du dollar, de l'euro que du cours du pétrole et du gaz, permettant d'identifier chaque action, décrire le contenu, évaluer les moyens, les délais, les coûts associés à l'action, vérifier le niveau de gain attendu éventuel, rédiger une fiche descriptive de chaque action accompagnée d'un tableau récapitulatif des moyens, coûts et gains attendus et enfin établir un tableau récapitulatif des indicateurs de performance à prévoir. Ce modèle de simulation doit aboutir à plusieurs variantes en fonction des paramètres et variables, fonction de contraintes qu'il s'agira d'éliminer pour éviter des effets pervers ;

5.- au niveau de la gestion interne fixer

les objectifs d'amélioration des performances reliées à chaque fonction où à chaque système de gestion, selon une démarche descendante et en vérifier le réalisme (ratios, contexte), vérifier qu'à chaque objectif fixé peut être associé des indicateurs de performance faciles à mettre en œuvre et évaluer l'ordre de grandeur des impacts attendus (gains, qualité, délais, coût...) selon une démarche ascendante ;

6. mettre en place une comptabilité transparente liée à la nouvelle organisation de Sonatrach pour réduire les coûts et notamment un audit des immobilisations corporelles et incorporelles. Ces immobilisations sont souvent traitées d'une manière superficielle alors qu'elles sont déterminantes pour une entreprise comparable à Sonatrach, ce qui renvoie d'ailleurs au nécessaire renouveau du plan comptable national ;

- 7. évaluer le degré de compétitivité des outils, équipements et immobilisations utilisés dans le contexte d'évolution technologique international. Cette opération d'audit consistera à rassembler l'information sur les caractéristiques techniques et les conditions de fonctionnement des équipements et de gestion des immobilisations, évaluer ses équipements et immobilisations corporelles et non corporelles, le niveau des stocks dormants, (objectif stock zéro) ces derniers donnant une comptabilité déconnectée de la réalité économique supposant de connaître le niveau d'automatisation, le niveau de performance, les besoins de maintenance non satisfaits, la pertinence des investissements réalisés et enfin la compétence du personnel utilisateur. Cela permettra d'analyser les forces et faibles technologiques des équipements, les alternatives stratégiques sur les programmes d'investissements, le besoin de formations techniques et d'acquisitions de savoir-faire et, enfin, le niveau de maîtrise de la gestion des moyens matériels et des stocks. Cet audit préalable des immobilisations devrait permettre une gestion transparente des coûts et des contrats

-8. préparer un audit opérationnel du patrimoine existant, en le réactualisant à la valeur du marché. Parallèlement, un audit technologique et des moyens matériels (fixes et roulants) qui permettront de rentabiliser en mobilisant l'expertise nationale car ce le poste services (paiement des connaissances étrangères, l'expert national pour le même travail étant rémunéré actuellement et cela n'est pas propre à Sonatrach, parfois à dix fois moins que l'étranger) constitue une hémorragie de devises et parallèlement un audit de l'immobilisation du parc roulant notamment au niveau de Naftal, sont inquiétants.

-9. préparer l'avenir de Sonatrach implique le développement tant en amont qu'en aval - noyau dur de l'entreprise, en se spécialisant dans ses métiers de base - ce qui supposera d'importants moyens technologiques, financiers et humains tant pour l'exploration, la production et la commercialisation (analyse de l'efficacité et la performance des sociétés de forage, de géophysique, de construction et de services aux puits). Pour les autres activités existantes, comme le raffinage, le transport, la transformation et la distribution, seuls les audits pourront tracer les actions concrètes à mener en envisageant soit d'internaliser l'activité, soit de l'externaliser avec une priorité au profit des cadres et travailleurs du secteur de certaines activités ou le partenariat afin d'éviter la dispersion source de gaspillage des ressources et d'inefficacité de l'entreprise ;

-10. sur le plan organisationnel, évaluer l'efficacité de la structuration actuelle en fonction des axes stratégiques de Sonatrach ;

-11. mettre en place des structures organisationnelles plus adaptées à ses missions ;

-12. évaluer les systèmes d'information en temps réel quant à leur efficacité sur le plan délai, coût et atteinte des objectifs ;

-13. déterminer le test d'efficacité des structures et organigrammes existants, de leur compatibilité avec les contraintes existantes, l'évaluation des circuits et analyser les supports d'information de gestion afin de raccourcir les délais source de surcoûts et des propositions concrètes pour améliorer l'organisation ;

-14. revoir le système comptable, pour plus de transparence. Sonatrach, bien qu'il existe une direction l'audit au niveau de la direction générale, établit souvent un bilan consolidé où l'on ne cerne pas correctement les centres de coûts du fait de ce que les économistes appellent les comptes de transfert, pouvant voiler la mauvaise gestion d'une division. Aussi faute de comptes physico-financiers à prix constants, les ratios de gestion sont d'une signification limitée pour apprécier la performance ;

-15. urgence de mettre en place des comptabilités analytiques afin de discerner les centres de coûts en temps réel et de mieux adapter les structures organisationnelles à la mission et aux contraintes de Sonatrach ;

-16. de définir la structure des responsabilités et de concevoir un système d'information efficace, fonctionnant sur le principe de réseaux pour s'adapter aux règles internationales du droit des affaires afin d'éviter les nombreux litiges qui engendrent des coûts additionnels ;

-17. S'adapter au droit international des sociétés par une évaluation objective du bilan des contrats en termes de standards internationaux, du partenariat, de la position financière de Sonatrach, ses perspectives tenant compte des comparaisons internationales, afin d'éviter les nombreux litiges qui se chiffrent en millions de dollars ;

-18. lié à la proposition 17 évaluer de la position financière de Sonatrach par l'analyse de la structure du bilan, charges (produits), de la reconstitution des centres de coûts pour l'exploitation, de l'évaluation des systèmes de gestion et enfin l'identification des centres de coût. La mise en place de ces instruments nécessaires dans toute entreprise d'envergure internationale, devrait permettre une amélioration de la gestion des contrats et du développement du partenariat, de mieux définir les projections économiques et financières et permettre les prévisions par la simulation/modélisation et donc aider à la prise de décision au temps réel ;

-19. pilier de Sonatrach, un audit de la gestion des ressources humaines qui doit reposer sur le dialogue permanent. En effet, la gestion des ressources humaines est le fondement de l'efficacité de Sonatrach. A ce titre, il y a lieu de revoir les méthodes de promotion actuelles (bourse de l'emploi notamment) qui n'ont pas eu les effets positifs sur le terrain, encore que les intentions étaient parfois bonnes, avec la mise en retraite anticipé des cadres ayant atteint l'âge de 60 ans, ce qui est une aberration et a fait fuir de nombreuses compétences hors Sonatrach sans que n'était préparée la relève. L'évaluation afin de rendre plus performantes les ressources humaines, par une formation permanente implique un audit mettant en relief nettement la typologie du personnel existant, l'adéquation de la formation aux besoins de Sonatrach, la disponibilité des compétences adéquates, les politiques de recrutement, l'évolution de la productivité du travail, les appréciations des mesures d'incitation et enfin l'évaluation du climat et de la culture d'entreprise de Sonatrach (audit social et

audit de la culture liés au renouveau du système d'information) dont la prise en compte - au profit des travailleurs - d'une gestion plus rationnelle des importantes sommes des œuvres sociales que consacre annuellement Sonatrach.

-20. L'objectif stratégique est de comprendre le fonctionnement la société tenant compte de la morphologie de la société. Propriété de toute la Nation, Sonatrach doit s'ouvrir sur la société, doit reposer sur le dialogue permanent avec le collectif des cadres et travailleurs et ne saurait reposer sur le diktat bureaucratique. En résumé, l'efficacité des organisations influe sur la rentabilité de l'entreprise, les institutions ayant un rôle très important sur les organisations et la société, comme l'ont montré les travaux du prix Nobel de l'économiste indien prix Amyra Sen dans son apport sur l'anthropologie économique. Les institutions constituent un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme, le terme d'institution désignant les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines, et aussi comme les règles du jeu qui façonnent les comportements humains dans une société et la nécessité d'adapter les organisations en introduisant l'importance de la confiance et comme ciment de la coopération. L'ensemble de ces actions renvoie en fait à la refondation de l'Etat reposant sur un Etat de droit et de l'urgence d'une gouvernance renouvelée. Pour l'Algérie, il faut être réaliste. L'Algérie dépendra encore pendant de longues années des recettes de Sonatrach. En cette année de juin 2018, comme je le rappelais lors de mes trois récentes interventions à Alger, l'une à l'invitation du Ministère de la défense nationale (Imped) le 27 mars 2018 sur la sécurité et le trafic des frontières, l'autre le 01 avril 2018 sur la sécurité alimentaire, de l'eau et la sécurité énergétique à la salle des conventions, la troisième lors des 11es Journées Scientifiques et Techniques (JST11) de Sonatrach du 16-19 avril 2018 à Oran, sous le Haut Parrainage de Son Excellence, Monsieur le président de la République, actuellement deux institutions stratégiques sont garantes de la sécurisée nationale, l'ANP et toutes les forces de sécurité et Sonatrach qui en économie c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach. La réforme de Sonatrach est un enjeu énorme de pouvoir, tant les dirigeants que toute la population algérienne étant attentive à sa gestion et son devenir en attendant une stratégie hors hydrocarbures dans le cadre de la chaîne des valeurs internationales, fonction de profondes réformes structurelles qui déplacent les segments de pouvoir assis sur la rente, qui tardent à se concrétiser. Pour terminer je précise que le décret du 11 février 2018 renforce les prérogatives du P.-dg de Sonatrach dont l'actuelle direction bénéficie d'un jugement favorable des plus hautes autorités du pays. Pour terminer afin d'éviter toutes mauvaises interprétations, inutiles, l'aide que j'assure actuellement pour différentes structures stratégiques de l'Etat, dont Sonatrach, pour ce renouveau, comme cela a été fait en tant qu'expert indépendant au niveau du premier ministère entre 2013-2016 est bénévole sans rémunération, privilégiant uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie.

A. M.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Cinq nouvelles productions pour le deuxième semestre 2018

Le comité artistique du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula a validé cinq nouvelles productions à lancer au cours du deuxième semestre de l'année en cours, a annoncé le directeur de cet établissement.

Les cinq projets viendront s'ajouter à trois autres productions lancées au cours du premier semestre, a indiqué, à l'APS, M. Mourad Senouci, précisant que ces nouvelles productions sont variées et répondant à différentes catégories du public.

"Le théâtre interactif est encore à ses débuts en Algérie. Il fera l'objet d'un atelier-production qui sera initié en collaboration avec l'association Santé Sidi El-Houari (SDH), connue pour avoir une bonne expérience dans ce genre théâtral", explique M. Senouci. L'atelier débouchera sur une production de théâtre interactif, a poursuivi le directeur du TRO, rappelant que cette démarche a donné ses fruits, lors du premier semestre, avec l'atelier de théâtre de rue ayant débouché sur le spectacle *El Harrez* et l'atelier de chorégraphie, qui a donné naissance au spectacle chorégraphique *"Dada"*.

Le programme des nouvelles productions n'exclut pas les enfants, catégorie de spectateurs qui a toujours occupé une place de choix au TRO. Un spectacle de marionnettes, *Pinocchio*, sera réalisé avec le



marionnettiste Kada Bensmicha, a relevé M. Senouci, ajoutant que le choix du thème émane de la volonté du TRO de s'ouvrir sur la littérature universelle pour participer à la construction d'une culture diversifiée des enfants.

Un monodrame *El Fahla* de l'auteur oranais Ali Naceur, l'histoire d'une femme plombier, qui a défié toutes les règles en exerçant un métier d'homme, sera produit par le TRO, qui a confié la mise en scène à Azzedine Abbar.

Maaroud lel h'wa, une pièce de Mohamed Benbakhti, qui a eu beaucoup de succès et plusieurs prix au cours des années 90, sera reconduite sur les planches du théâtre Abdelkader-Alloula, avec une distribution qui favorisera les jeunes

talents, a noté M. Senouci. La cinquième production sera réalisée grâce à un projet de coopération entre le TRO et le Théâtre national algérien (TNA), soit l'adaptation libre de la pièce théâtrale italienne *Arlequin, le valet des deux maîtres*, une comédie écrite par Carlo Goldoni au XVIII^e siècle.

Le TRO reviendra à une adaptation libre faite par l'icône du 4^e art national, le défunt Abdelkader Alloula, a précisé M. Senouci, ajoutant qu'il s'agit d'une démarche consistant à revisiter le répertoire du TRO, en reproduisant des pièces qui ont marqué son histoire, comme c'est le cas pour *Arlequin, le valet des deux maîtres*, ou *El Fahla*.

FIBDA 2018

Dates, pays à l'honneur et concours

Le Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) reviendra du 2 au 6 octobre 2018 pour une 11^e édition placée sous le signe de l'érable.

C'est, en effet, le Canada, pays ayant énormément apporté au 9^e art, dont un certain Superman, qui sera à l'honneur cette année. Des bédéistes et scénaristes canadiens, francophones et anglophones seront présents à cette 11^e mouture, du côté des conférences ou/et des ventes-dédicaces.

Désormais tradition du Fibda, les concours internationaux et nationaux sont pour leur part d'ores et déjà lancés, entre concours de jeunes talents, d'espairs scolaires et des professionnels.

Tout comme lors de la 10^e édition, le Fibda se déroulera cette année sur deux emplacements en simultané, à savoir l'Esplanade Riad El-Feth (El-Madania) et le Palais de la culture Moufdi-Zakaria (les Annassers), où nombre d'activités sont à retrouver (gaming, projections, concerts...). Des stands seront également au menu, dont une nouveauté : la boutique officielle du Festival.

NOUVELLE PUBLICATION

"Hadjira : La ferme Ameziane et au-delà..."

Les éditions Média-Plus de Constantine publient, à l'occasion du 56^e anniversaire de l'Indépendance, *Hadjira : La ferme Ameziane et au-delà...*, un ouvrage poignant sur la torture coloniale en Algérie, sous la plume de l'historienne Claire Mauss-Copeaux.

L'auteure, connue notamment pour ses travaux sur les événements du 20 Août 1955 et sur les appelés en Algérie durant la guerre de

Libération, s'appuie dans cet ouvrage sur le témoignage de Hadjira, une rescapée de la ferme Ameziane à Constantine, qui fut avec la villa Susini à Alger, l'un des plus importants centres de tortures aménagés par l'administration coloniale durant la Guerre de libération nationale.

Issue d'une famille favorisée et militante, activant pour l'indépendance du pays, Hadjira est une jeune Algérienne qui fut raflée chez elle, de

nuit, par une unité de parachutistes et enfermée arbitrairement avec d'autres personnes, puis torturée dans la ferme Ameziane. Dans le récit qu'offre Hadjira, il n'y a ni haine ni volonté de vengeance, mais simplement le souci de témoigner au plus près de la vérité et de résister.

L'historienne Claire Mauss-Copeaux a publié plusieurs ouvrages sur les mémoires des conflits. Pour ce faire, elle a croisé des récits puisés des

archives, se basant sur des investigations menées sur les deux rives de la Méditerranée.

Elle est, notamment, l'auteure de *La Source, Mémoires d'un massacre : Oudjehane 11 mai 1956* (Payot, 2013 et éditions Média-Plus, 2015) et *Algérie, 20 Août 1955. Insurrection, répression, massacres* (Payot et Rivages, 2011 et Média-Plus, 2012).

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Mihoubi et le maire de la ville d'"Elkader" pour le renforcement des relations culturelles

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a reçu, mardi à Alger, le maire de la ville d'Elkader, Josh. R. Pope, avec lequel il a évoqué la question du renforcement des relations culturelles entre l'Algérie et les États-Unis, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont souligné lors de cette rencontre la profondeur des relations bilatérales et le rôle effectué par les deux pays en vue de les renforcer, ajoute la même source.

A cette occasion, le ministre de la Culture a rappelé le programme arrêté en la matière, notamment les journées

culturelles algériennes prévues aux États-Unis au mois de septembre prochain. Pour sa part, M. Pope a mis en exergue les efforts consentis par la ville d'Elkader pour la promotion de la culture algérienne, notamment au niveau des écoles.

Située dans l'Etat d'Iowa (Etats-Unis),

la ville d'Elkader a été jumelée en 1984 avec la ville de Mascara, elle a été baptisée en 1846 du nom de l'émir Abdelkader en reconnaissance à la révolution qu'il avait conduit contre l'occupation française et en admiration à sa personnalité, sa philosophie et ses positions humaines.

BLANC JUGE MBAPPÉ

"Un garçon qui fait peur à l'adversaire"

Pour Laurent Blanc, l'équipe de France dispose de nombreux talents et est capable de remporter la Coupe du Monde 2018.

A lors qu'il assistera, mardi, à la première demi-finale du Mondial 2018 entre la France et la Belgique (20 heures), Laurent Blanc a accordé un entretien au *Parisien*.

Le champion du monde 1998 s'est notamment montré optimiste pour le futur de l'équipe de France, menée selon lui par deux éléments supérieurs que sont Antoine Griezmann et Kylian Mbappé.

Les talents des Bleus

"Il y a beaucoup de talents dans cette équipe. Il y a même du grand talent. Il faut le mettre à la disposition de l'équipe. On l'a vu lors de Brésil - Belgique, le talent seul ne suffit pas. L'équipe de France a ce talent. C'est dommage que certains s'en aperçoivent maintenant. Elle ne l'a pas démontré à chaque fois, je suis d'accord. Mais c'est difficile quand il s'agit de talent associé à des jeunes joueurs."

"Mon avis sur ce garçon est très arrêté depuis dix mois : il s'agit d'un phénomène



! Cela ne veut pas dire qu'il va nous faire gagner tout le temps. Il est jeune. Il va encore lui arriver de passer à côté - le moins possible, je le souhaite pour lui et l'équipe de France. Il faut être tolérant avec les jeunes joueurs.

C'est un garçon qui fait peur à l'adversaire. Toute l'équipe profite de la méfiance que les autres ont de ce joueur. Qu'il en profite et ses partenaires aussi. Ce sera bien pour le collectif."

"Ils possèdent aussi un phénomène avec Eden Hazard. Souvent, les équipes nationales sont menées par un joueur au-dessus. Par deux, si vous avez cette chance. L'équipe de France est menée par deux joueurs au potentiel énorme. On a parlé d'un Griezmann est aussi très bon. Pogba peut l'être et ils sont entourés de bons joueurs. Ils sont comme nous en 1998, si on veut faire une analogie."

La France, capable d'être sacrée en Russie

"Tous ceux que je croise dans la rue me disent qu'on va gagner la Coupe du monde. Il y a deux ou trois mois, peu le pensaient. La France démontre qu'elle en est capable. Je le souhaite, mais le plus dur commence maintenant. Elle a montré beaucoup de sérénité et de maturité. Elle a été supérieure à l'Argentine et à l'Uruguay." "Comme sélectionneur, il faut avoir un peu de réussite et bénéficier d'une super génération, avec de super joueurs. Si ce n'est pas le cas, il faut pouvoir attendre un peu pour que cela arrive, et donc avoir des résultats. C'est ce qu'il a fait. Avec cette génération, les résultats vont arriver et avec la jeunesse de cette équipe, cela peut durer longtemps."

CROATIE

Un quart de finale de tous les records

La Croatie est venue à bout hier de la Russie et s'est qualifié pour sa première demi-finale depuis 20 ans. Dans ce match face au pays hôte du mondial, 3 nouveaux records ont été battus

On connaît désormais les 4 demi-finalistes de cette Coupe du monde. La France sera opposée à la Belgique tandis que la Croatie sera opposée à l'équipe d'Angleterre. En venant à bout de la Russie, dans une

ultime période de tirs au but, la Croatie de Luka Modric s'est offert la possibilité d'accéder au graal ultime. Luke Modric justement, dans ce match a battu un nouveau record, il est le premier joueur du mondial à avoir tenté plus de 100 passes dans un match ! Sur le plan collectif, l'équipe croate s'est offerte également deux nouveaux records. En inscrivant deux buts de la tête dans cette coupe du monde, elle

dépasse son record de buts de la tête sur ses 20 dernières coupe du monde avec ... 1 seul but inscrit par autre que les pieds.

Autre record, ou plutôt performance dans ce cas-la. Le joueur croate, Andrej Kramaric, est devenu le 7^e joueur à marquer pour son équipe dans ce Mondial en Russie. Une preuve de la qualité des joueurs présents dans cette sélection de Zlatko Delic.

RUSSIE

L'équipe quitte son Mondial par une très grande porte !

Au terme d'un combat haletant, la Croatie a eu le dernier mot aux tirs au but face à la Russie. Le pays hôte quitte son Mondial en héros. C'est un Fisht Olympic Stadium bouillonnant qui a accueilli le dernier quart de finale de cette Coupe du monde, ce samedi, à Sochi, après les qualifications de la France, de la Belgique et de l'Angleterre. Portée par son public, la Russie devait encore montrer contre la Croatie ces vertus mentales et tactiques qui lui avaient per-

mis de renverser l'Espagne aux tirs au but, il y a moins d'une semaine. Et elle les a montrées.

Casse-tête tactique et lutte acharnée

L'entame de match a rapidement donné le ton. Comme prévu, Stanislav Tchertchessov n'a pas changé une formule qui marche. Face à une autre nation réputée pour sa maîtrise collective, il aurait été

stupide de le faire. Le pays-hôte a donc abordé la rencontre avec un bloc bas et compact pour restreindre les espaces au maximum. Ce quadrillage du terrain a tout de suite mis les Croates face à leur problématique du soir. Mais la plus-value, c'est que contrairement au match contre l'Espagne, la Russie a ajouté une vraie qualité dans ses sorties de balles pour se montrer beaucoup plus menaçante sur ses contres.

CROATIE

Subasic rêve d'une finale contre la France

Samedi soir encore lors de la séance de tirs au but qui a permis à la Croatie d'éliminer la Russie, pays-hôte de ce Mondial 2018, au stade des quarts de finale (2-2, 4 tab à 3), Danijel Subasic ne boude pas

son plaisir alors que se profile pour les siens une demi de Coupe du monde face à l'Angleterre. "On a quatre jours pour préparer notre demi-finale contre l'Angleterre, ça sera un match très diffi-

cile, ça arrive une fois dans la vie de jouer une demi de Coupe du monde", dit le portier de l'AS Monaco dans des propos relayés par L'Equipe. Pour autant, l'intéressé entend bien ne pas s'arrêter en si bon

chemin. "L'objectif maintenant, c'est de faire un peu mieux que 1998 (les Croates avaient été stoppés en demi-finale par les Bleus, ndr). Et ça serait encore mieux si c'était une finale contre la France !"

PAVARD

"On n'a peur de personne"

A deux jours du choc contre la Belgique en demi-finale de la Coupe du monde, Benjamin Pavard s'est présenté en conférence de presse. Le latéral des Bleus a parlé du prochain adversaire et notamment d'un joueur du staff des Diables rouges qui connaît très bien l'équipe de France :

"Thierry Henry a été un très grand joueur, connu dans le monde entier mais on ne va pas faire attention à ça. On va se concentrer sur notre match. (...) On sait bien que la Belgique est une très grande équipe. On a joué contre Messi, Suarez... On a peur de personne. On va travailler pour bien les bloquer. On va rester sur nos gardes".

PICKFORD

"Les supporters anglais sont d'un autre niveau"

L'Angleterre a éliminé la Suède (2-0) en quarts de finale de la Coupe du monde. Les supporters anglais et suédois étaient nombreux à avoir fait le déplacement et ont mis le feu à Samara. Mais pour un joueur des Three Lions, certains étaient meilleurs... "Les supporters anglais sont d'un autre niveau et nous avons vraiment apprécié jouer dans cette ambiance", a déclaré Jordan Pickford, le portier anglais, auteur de plusieurs parades salvatrices. "On savait que ça allait être dur, on savait ce que la Suède allait proposer et on l'a très bien géré. Après ce premier arrêt face à Berg, ça m'a mis dans le match jusqu'à la fin. Maintenant, on a toujours dit qu'on allait prendre les matches les uns après les autres et qu'on pouvait créer notre propre histoire... Je n'étais même pas né la dernière fois que l'Angleterre a atteint une demi-finale de Coupe du monde (en 1990, NDLR)".

BELGIQUE

Thomas Meunier ne regrette pas sa faute sur Neymar

Thomas Meunier sera suspendu lors de la demi-finale de la Coupe du monde entre la France et la Belgique ce mardi (20h), après son carton jaune reçu lors du quart de finale contre le Brésil (2-1) à la suite d'une faute sur Neymar. Le joueur du PSG ne regrette rien !

"J'étais obligé de le prendre, il partait, en tout cas, moi, je le vois partir au but et je me dis : - O.-K c'est ma première faute, je ne suis pas en position de dernier défenseur et peut-être qu'avec un petit peu d'indulgence de l'arbitre... Non, je n'ai pas hésité. Je ne regrette pas de l'avoir pris, c'était pour le bien de l'équipe", a indiqué le Diable rouge dans L'Equipe.

MCA - BORDEAUX CE SOIR EN AMICAL

Un test révélateur pour le Mouloudia

Le MC Alger affrontera aujourd'hui en amical le club français de Bordeaux, dans un test révélateur en prévision du match contre le TP Mazembe, comptant pour la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, prévue le 17 de ce mois.

PAR MOURAD SALHI

Cette joute amicale prévue au stade Hector-Roland de Moulins, s'inscrit dans le programme de préparation de l'équipe algéroise dans la ville française Vichy. Un rendez-vous qui constitue une belle opportunité pour l'entraîneur Bernard Kasoni de revoir certaines choses.

Ayant déjà vu à l'œuvre son équipe lors du premier match contre Grenoble, Kasoni profitera de cette opportunité pour tester d'autres variantes et d'autres joueurs. Le coach possède déjà une idée sur son équipe-type, mais préfère profiter encore de cette semaine qui précède cette sortie à Lubumbashi pour mieux choisir les meilleurs éléments.

Kasoni est attendu à incorporer les joueurs jugés les plus performants. La question ne se pose même pas pour le gardien de but puisque c'est Farid Chaal qui sera dans les bois. La défense mouloudienne sera composée de Hachoud et Demou, alors que pour le poste de latéral gauche, Kasoni hésite encore pour la nouvelle recrue Hachi. Bouhenna et Azzi



seront associés en défense centrale. Pour le milieu de terrain, l'entraîneur devra aligner le trio Bendebka-Dieng-Amada. Ces trois joueurs auront pour principale mission de gagner la bataille du milieu. L'attaque sera animée par le trio de choc Derrardja-Souibaah-Nekkache. Trois joueurs expérimentés qui peuvent à tout moment faire vibrer les filets de l'adversaire.

En tous cas, le rendez-vous d'aujourd'hui permettra au staff technique de tirer les enseignements nécessaires avant d'entamer la compétition officielle. "D'abord, je tiens à dire que les joueurs ont montré de bonnes dispositions techniques contre Grenoble. Du travail reste à faire pendant toute cette période de préparation", a indiqué Kasoni.

Cela constitue également une autre opportunité pour les joueurs de gagner des points et convaincre le staff tech-

nique. L'adversaire est une équipe qui évolue dans l'un des meilleurs championnats européens. Ça sera donc un excellent test pour les coéquipiers de Bendebka.

C'est vrai que c'est un match amical de préparation, mais une victoire donnera de la confiance aux joueurs avant d'affronter le Tout Puissant Mazembe. Un adversaire très expérimenté et qui constitue un grand favori pour le prochain tour de cette épreuve continentale.

La dernière ligne droite de la préparation s'annonce très importante pour le technicien français qui veut apporter certains réglages dans son groupe. Il ne reste que quelques détails à peaufiner avant de renouer avec l'ambiance continentale. Kasoni ne veut rien laisser au hasard pour préparer une équipe concurrente contre le TP Mazembe du Congo.

M. S.

LENS, FRANCE

Hommage à l'ancien international algérien Ahmed Oudjani

Un vibrant hommage a été rendu samedi à Lens à la mémoire de l'ancien joueur professionnel de RC Lens et de l'équipe nationale algérienne Ahmed Oudjani, a appris l'APS des organisateurs. En marge de la célébration de la fête de l'indépendance de l'Algérie à Avion et à Lens, la communauté nationale du Nord-pas-de-Calais a tenu à rendre hommage à ce joueur, disparu il y a vingt ans, qui n'avait pas hésité un moment pour rejoindre, durant la guerre de Libération, la légendaire équipe de football du Front de libération nationale, aux côtés d'autres joueurs algériens de renom comme notamment Rachid Mekhloufi, Mustapha Zitouni, Mohamed Maouche et Abdelhamid Kermali. Natif de Skikda,

Ahmed Oudjani (19 mars 1937 - 15 janvier 1998) a passé l'essentiel de sa carrière footballistique au RC Lens. Attaquant, il a été meilleur buteur du championnat de France en 1964 (30 buts). En 1966, il quitte le RC Lens pour évoluer dans plus autres clubs français, notamment au Racing Club de Paris, à Sedan et Caen, avant de revenir en Algérie où il entraînera la JSM Béjaïa. Ahmed Oudjani est sélectionné quinze fois en équipe d'Algérie et son fils Cherif a été également footballeur professionnel qui a porté le maillot national pour être champion d'Afrique en 1990.

Au cours de la cérémonie de célébration de la fête de l'Indépendance, le consul général d'Algérie à Lille, Rachid Belbaki,

a remercié les organisateurs pour cette manifestation et la municipalité d'Avion pour le prêt de ses installations, rendant à l'occasion un grand hommage à Ahmed Oudjani et à ses fils qui étaient présents. Il a exhorté la communauté algérienne et les organisateurs à renouveler et à perpétuer ce genre d'événements autour de la fête de l'indépendance du 5 juillet. La journée de commémoration s'est poursuivie par deux rencontres de football au stade Léo-Lagrange à Lens opposant une sélection algérienne des vétérans de la région Nord Pas-de-Calais à l'équipe des vétérans de Loos en Gohelle et une autre entre une sélection seniors Artois-Douais et une sélection des Flandres.

MEDOUAR

"Pas de derbies algérois au 5 Juillet"

Le nouveau président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, s'est dit contre la domiciliation des derbies algérois au stade du 5-Juillet, le 7 juillet 2018, lors de la cérémonie de passation de ses fonctions dans une déclaration rappor-

tée par la Radio algérienne. Le nouveau patron de la LFP a déclaré : "Je suis contre l'idée de jouer les derbies algérois au stade du 5-Juillet. Chacun va recevoir chez lui, comme c'est le cas d'ailleurs en Europe". Il a ajouté : "Tout est clair dans le profes-

sionnalisme, je ne suis pas le genre à philosopher. Il y aura certainement quelques cas de force majeure que nous allons étudier au moment opportun. Je suis là pour œuvrer dans l'intérêt du football national et non pas pour arranger X ou Y".

JSMB

Berchiche, 6^e recrue

La direction de la JSM Béjaïa vient d'officialiser l'arrivée de l'ancien défenseur du CABBA, Berchiche Koceila, lors de ce Mercato d'été.

L'ancien joueur de la JS Kabylie a signé pour une durée de deux ans avec les béjaouis, le défenseur central mettra toute son expérience en faveur de l'équipe de Mustapha Biskri. Berchiche Koceila a connu plusieurs équipes de Ligue 1 ; le MC Alger, le MC El Eulma ou encore la JS Kabylie son club formateur, le joueur de 32 ans a pris part à 28 rencontres la saison passée avec le CABBA.

CSC

Abid courtisé en Égypte

L'attaquant du CS Constantine, Mohamed-Lamine Abid, serait courtisé du côté des deux géants d'Égypte, Le Zamalek et Al Ahly, selon la presse locale. La direction du Zamalek serait entrée en négociation avec les dirigeants constantinois pour s'attacher les services de l'attaquant algérien lors de ce Mercato d'été.

Mohamed-Lamine Abid a terminé vice-meilleur buteur du championnat algérien la saison écoulée, avec 16 réalisations sous les couleurs du CSC.

MLS

Doublé de Taïder face à Colorado Rapids

Dans un match important pour prolonger sa série de trois matchs sans défaite, l'Impact Montréal a accueilli sur son terrain de Saputo les Colorado Rapids. L'international Algérien Saphir Taïder s'est illustré pendant ce match et a réussi à marquer son premier doublé en MLS depuis son arrivée. Contrairement aux autres matchs, Taïder n'a pas hésité à aider ses coéquipiers en attaque ce qui lui a permis d'inscrire deux jolis buts qui ont donné une victoire importante pour les siens.

Score final 2-1 pour l'Impact qui retrouve le sourire enfin après un début de championnat catastrophique. Saphir Taïder a marqué 3 buts et donné deux passes décisives depuis sa signature au club au mercato hivernal.

ITALIE

Empoli refuse deux offres pour Bennacer

Sur les tablettes de plusieurs clubs étrangers, Empoli fait le forcing pour garder sa pépite Ismael Bennacer. Les médias Italiens ont indiqué aujourd'hui que le président du club a refusé deux offres en provenance de clubs de Ligue 1 française, il s'agit de Nice et de Toulouse qui ont formulé des offres pour Empoli mais les dirigeants du club ont directement refusé les offres et essayent de garder Bennacer pour la saison prochaine.

Rappelons que Galatasaray n'a toujours pas lâché l'affaire sur ce dossier et essaye de convaincre Empoli de lâcher l'un des artisans de sa montée en Serie A.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« *Vivre ensemble en paix* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

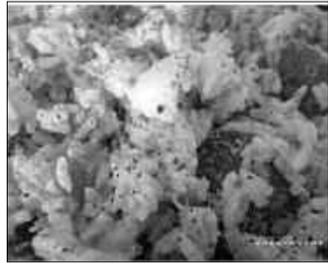
Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Salade de riz



Ingrédients :

1 petit bol de riz
Mayonnaise
2 concombres
2 tomates
2 carottes
2 pommes de terre
1 œuf
Sel, poivre

Préparation :

Laver le riz et bien l'égoutter, mettre dans une casserole l'eau salée, le riz, faire cuire 15 minutes à feu doux sans le remuer, égoutter et laisser refroidir. Verser le riz dans un grand saladier, incorporer-le à la sauce mayonnaise. Laver et peler les carottes ensuite râpé-les avec une râpe à grand trous. Laver et peler les concombres, râpé-les avec une râpe à grand trous. Laver et peler les tomates et les couper dans le sens de la longueur. Laver et éplucher les pommes de terre et les couper en dés taille équivalente, les mettre dans une casserole d'eau salée, laisser cuire 15 à 20 minutes jusqu'à ce qu'elles soient cuites, égoutter-les. Mettre-les dans un saladier et incorporer-les à la sauce mayonnaise. Mettre l'œuf dans une casserole d'eau en ébullition, faire cuire 10 minutes, laisser refroidir, enlever la coquille, le râper avec une râpe à grand trous. Dans un plat de servir, mettre le riz ensuite disposer les légumes râpés et les tomates en décoration sur les côtés de riz, mettre en haut de riz les pommes de terres et l'œuf râpé, saler, poivrer.

Madeleines



Ingrédients :

2 œufs
125 g de sucre en poudre
180 g de beurre ramolli
125 g de farine
Le zeste d'1 citron

Préparation :

Mettre dans un cul de poule les œufs et le sucre en poudre. Mettre le cul de poule au bain marie sur une casserole d'eau chaud, battre avec un fouet électrique jusqu'à ce le mélange soit épais, retirer du feu et continuer à battre jusqu'à ce que le mélange augmente de volume, incorporer délicatement la farine tamisée, le beurre ramolli et le zeste de citron. Beurrer et fariner bien les moules à madeleines et les remplir avec la pâte. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 12 minutes, démouler et laisser refroidir sur une grille.

ÉPILATION DES JAMBES

Quelle méthode choisir ?

Les techniques d'épilation ne manquent pas : rasoir, crème, cire, épilateur ou encore laser. Toutes ont leurs avantages... mais aussi leurs inconvénients. Pour être sûre de choisir l'épilation qui convient à vos jambes, voici quelques conseils...

S'épiler les jambes avec un rasoir

Pour une épilation des jambes, des aisselles ou du maillot, le rasoir a l'avantage d'être rapide, indolore et bon marché. En un temps record, vous êtes débarrassée de votre duvet disgracieux. Mais l'effet est éphémère. Un à deux jours plus tard, vos poils repoussent et apparaissent plus drus et plus noirs. Une méthode à privilégier donc en dépannage. Avec de la crème dépilatoire Les crèmes dépilatoires se sont perfectionnées et sont désormais plus efficaces. La méthode d'épilation est rapide. Malheureusement, le poil n'étant pas arraché à la racine mais simplement dissout, il repousse vite. Le voilà, en seulement qua-



tre jours ! De plus, la composition chimique des crèmes dépilatoires peut s'avérer irritante. Cette méthode ne conviendra donc pas aux peaux sensibles.

Avec de la cire

Pour l'épilation des jambes, la cire possède de nombreux avantages. Le résultat est net. Un seul passage est généralement suffisant. Et la repousse est lente : deux à trois semaines environ. Mais cette méthode pos-

sède aussi ses inconvénients. Elle peut se révéler douloureuse et difficile à appliquer. Les plus maladroites privilégieront donc les roll-on, disponibles dans le commerce, ou une visite à l'institut.

Avec un épilateur

L'épilateur électrique a l'avantage de proposer une épilation des jambes douces et soyeuses, pendant deux à trois semaines. Il nécessite toutefois un investissement initial. Si certaines marques développent des appareils dits - antidouleurs -, l'épilateur reste l'un des modes d'épilation les plus inconfortables. Autre inconvénient non négligeable : cette technique expose au risque de folliculite. Autrement dit, de poil incarné.

Avec un laser

Très à la mode, le laser est une technique d'épilation définitive des jambes qui permet de détruire le bulbe du poil en profondeur. Sans douleur ou presque. Il permet une épilation de très longue durée, notamment sur les poils foncés. Mais armez-vous de patience. Cinq à huit séances sont nécessaires pour éradiquer tous les poils de la zone traitée. Et ce, à raison d'une séance toutes les huit semaines environ.

BÉBÉ FAIT SES DENTS

Un croûton de pain... antidouleur



Quand bébé fait ses dents, donnez-lui un croûton de pain ou une biscotte. Il s'amusera avec en mordillant et non seulement ça calmera ses douleurs comme le fait un anneau de dentition, mais ça l'aidera en plus à faire ses dents. A cet égard, de nombreux aliments à mâcher peuvent faire l'affaire, mais attention à éviter les produits sucrés, qui ne sont pas très recommandés pour la santé des dents.

Un bon bain tiède

L'eau tiède, pour les enfants comme pour les adultes, a des propriétés relaxantes. Aussi, n'hésitez pas à préparer un bain tiède à votre bébé lorsque les maux dentaires sont trop intenses. Cette petite plongée en eau douce devrait le relaxer. En effet, le seul fait de barboter dans l'eau et d'en éprouver la sensation sur la peau a la vertu de faire oublier la douleur. Bien sûr, veillez à ce que l'eau

soit à 37°C et surtout ne laissez jamais votre enfant dans le bain sans surveillance.

Un doux massage

Le massage fonctionne à peu près comme le bain tiède, il aide le bébé à ne plus se focaliser sur la douleur et donc à moins la ressentir. Vous l'allongez sur le ventre sur une surface molle comme un petit matelas ou sa table à langer et vous le massez depuis les épaules jusqu'aux pieds, lentement et doucement. Ce n'est pas un massage en profondeur mais davantage des caresses appuyées. En général un quart d'heure suffit pour relaxer le bébé mais si vous voyez que ce n'est pas le cas, allongez-le sur le dos et massez-lui le ventre.

Trucs et astuces

Éviter qu'une poêle n'attache



Pour remédier à ce problème, il faut enduire le fond de la poêle avec du gros sel et bien frotter. Essuyer à sec sans laver et faire cuire les aliments qui n'attacheront plus.

Faire sécher des herbes aromatiques



Commencer par les laver à l'eau pure et les sécher naturellement. Les mettre en petits bouquets, les pendre par les tiges têtes en bas dans un endroit sombre et sec comme le grenier par exemple.

Surgeler des haricots verts



Les équeuter, les laver et les mettre dans des petits sacs de congélation et marquer la date. Lorsqu'on les sort du congélateur, il faut les cuisiner de suite comme des frais.

Rattraper une mayonnaise



Mélanger une cuillerée de votre « raté » dans un bol, avec une cuillère d'eau ou de lait froid. Battre rapidement avec une fourchette, en incorporant au fur et à mesure le reste de votre mayonnaise.

Mots Fléchés N°3617

inattendu adepte du funboard	↓	trait d'union défonçait	↓	ferment supérieur	↓	port naturel phéno- mène	↓	adorés invocua	↓	infligeras un blocus blaqueras	↓	création	↓
effaceurs de bosses avalées	→					resserrés	→					velléité	↓
inscrites ancien bouclier	→			manq- nèse hommes d'état	→			les plus âgées mer grecque	→				
couvent isolé	→					attirance	↓	indice double crochet	→	partie de partie	→		expédi- tions
orage	↓					expéri- menteras achevées	→						
toilettes rustiques	→									plat de roulante	→		
mélanger	↓							vaque reste utile	→	aperçus	↓		
inventaire	↓	brillante imitation	→					parts de folklore	→			se rend	→
		hargnes	↓	parents (les) grasses volailles	→			négation	↓			perçer	→
		grandir	→							début de gamme pleine de trous	→		extirpe
paisible	↓	changeait	↓			résultats de matches	↓	grandes flaques être digne	→				
signées patro- nyme	→							jouer en silence	→				raison- nables
				produi- ras	→			joueuse	↓				
amure	→											petit cube	→
châtier	↓			belle réception un ton sous mi	→							barque	→
						aigle des mers maison du midi	→					principe taoïste	→
facile- ment volatiles bavards	→									chefs de paquebot	→		
						fleur dé- corative	→			gloussé	↓	feuilletée	→
chefs absolus	→							bien dressées	→				

SUDOKU

N°3617

SOLUTION SUDOKU

N°3616

**SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3616**

			8					2						
			3		6		7							
							4	6						
		7	4				9							
2		8			7								1	
9	4													
	6					5		4						
1			8	3			6							
	9		2	6	4	7								

6	3	2	1	4	5	7	8	9						
7	8	5	2	9	3	1	6	4						
1	4	9	7	6	8	3	5	2						
9	5	3	8	7	2	6	4	1						
8	1	6	4	5	9	2	7	3						
2	7	4	3	1	6	8	9	5						
4	9	8	6	3	1	5	2	7						
3	2	7	5	8	4	9	1	6						
5	6	1	9	2	7	4	3	8						

■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M	
E	M	B	R	O	U	I	L	L	A	M	I	N	I	
■	P	R	E	V	E	N	A	I	T	■	S	U	S	
M	E	U	T	E	■	N	I	E	R	A	S	■	E	
■	R	Y	E	■	P	E	N	S	A	■	A	I	R	
R	I	A	N	T	E	■	E	S	Q	U	I	V	E	
■	E	N	D	U	R	E	■	E	U	■	S	O	U	
M	U	T	A	T	I	O	N	■	E	N	■	I	S	
■	S	■	N	U	L	L	E	■	A	I	R	E		
M	E	A	T	■	L	E	T	T	R	I	N	E	■	
■	J	E	T	E	■	T	E	I	N	T	■	L		
E	G	O	■	R	U	S	E	R	A	■	I	D	E	
■	R	U	G	O	S	I	T	E	■	A	M	E	S	
V	I	T	U	P	E	R	E	■	S	M	A	R	T	
■	L	E	I	■	S	E	S	S	I	O	N	■	E	
B	L	E	D	S	■	N	■	T	E	R	T	R	E	
■	E	■	A	I	D	E	R	O	N	T	■	U	S	
D	R	O	I	T	E	■	O	U	■	I	C	I	■	
■	A	R	E	U	■	C	I	T	E	R	O	N	T	
S	I	G	N	E	R	A	S	■	M	A	T	A	I	
■	T	E	T	R	A	S	■	F	U	S	A	I	N	

Le niveau des océans pourrait augmenter de... 6 mètres !

Des climatologues pensent que les actuels modèles du réchauffement climatique seraient en deçà de ce qui pourrait se passer dans la réalité après le XXI^e siècle.

Les chercheurs pensent que le niveau des mers pourrait monter de 6 mètres, une situation qui durerait alors plusieurs milliers d'années.

Si l'on peut calculer avec précision le temps qu'il fera dans quelques jours, d'autres données entrent en compte lorsqu'il est question de prédire le climat de la Terre sur des décennies, des siècles voire des millénaires.

Par ailleurs, calculer avec précision le comportement d'une grande masse d'eau sur une grande durée à partir des mouvements des molécules composant cette dernière n'a encore jamais été fait. En

revanche, il existe des lois macroscopiques telles que de la mécanique des fluides ou encore la thermodynamique, nécessitant moins de calculs pour arriver à des résultats acceptables, c'est-à-dire un comportement moyen.

Les chercheurs utilisent d'autres méthodes tels que la paléoclimatologie, c'est-à-dire la science des climats d'une époque géologique donnée (paléoclimats). Il s'avère que dans le passé de la Terre, il est possible de trouver la trace de climats plus chauds accompagnés d'un taux de CO₂ élevé.

Recul perpétuel des glaciers

Concernant notre présent, rappelons que même si l'humanité parvient à limiter le réchauffement climatique global à 2 °C d'ici à la fin du XXI^e siècle, le climat changera, et ceci pour très longtemps. Il s'agit de l'avis de chercheurs internationaux dont certains français provenant entre autres du CNRS, du CEA et de diverses univer-



sités ayant ensemble publié une étude dans la revue *Nature Geoscience* le 25 juin 2018.

Les scientifiques se sont appuyés sur les archives paléoclimatologiques portant sur les derniers 3,5 millions d'années afin de démontrer que plusieurs intervalles durant l'histoire de la Terre étaient de 0,5 à 2 °C plus chauds que notre époque pré-industrielle, comme l'indique un communiqué du CEA.

Les résultats de cette étude laissent penser que les

actuelles prédictions concernant le réchauffement climatique sous-estimeraient l'impact de ce dernier. L'étude évoque le recul perpétuel des glaciers durant des milliers d'années ou encore les déplacements rapides des zones climatiques et leurs écosystèmes vers les pôles (et en altitude). L'élévation des températures dans l'hémisphère Nord s'accompagnera selon les scientifiques d'une libération de gaz à effet de serre comme le méthane, actuellement piégé dans le pergélisol et dont l'ef-

fet ne devrait pas être négligeable dans l'emballage des températures à la surface. Les chercheurs se sont accordés pour dire que le niveau des océans sera plus élevé d'environ 6 mètres et que cette hausse persistera durant des millénaires. Il est également question des vitesses de montée du niveau de la mer qui devraient être supérieures à ce qui a été évoqué auparavant, notamment par les membres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

La Voie lactée a... absorbé une galaxie il y a 8 milliard d'années



Les physiciens et les astronomes sont formels, la Voie lactée doit sa forme en spirale à des collisions et à l'absorption d'une galaxie naine.

Plusieurs articles récents rédigés par

une équipe de chercheurs démontrent que notre galaxie a mangé des parties de galaxies comme celle du Sagittaire et en a même absorbé complètement une autre.

Ce qui a donné cette idée aux scientifiques, ce sont les trajectoires anormales de certaines étoiles. "*La collision a déchiqueté la galaxie naine, laissant ses étoiles se déplacer dans des orbites très radiales*", a déclaré Vasily Belokurov, chercheur à l'université de Cambridge et au Centre de l'astrophysique computationnelle de l'institut Flatiron de New-York. Ces orbites sont si longues et étroites comme des aiguilles que les scientifiques et les journalistes parlent d'étoiles saucisses.

Cependant, cette collision entre galaxies est loin d'être une mauvaise chose, car elle a permis de fournir de la matière pour fabriquer les étoiles de notre galaxie. Les étoiles appartenant à la galaxie naine font des allers-retours entre l'extérieur et le centre de la Voie lactée. Selon les scientifiques, c'est la preuve que la galaxie

naine est passée très proche de notre galaxie et a fini complètement absorbée.

La prochaine collision programmée de la Voie lactée

Cette collision explique certaines caractéristiques de la Voie lactée. Certains des éléments de la galaxie naine sont présents dans le centre de la Voie lactée, ce qui témoigne de la violence du choc tandis que d'autres gravitent tout autour de la galaxie dans le halo et les différents tentacules de notre galaxie.

En se basant sur leurs calculs, les scientifiques ont estimé que la prochaine grosse collision aura lieu avec la galaxie d'Andromède. Cette galaxie est plus jeune que la Terre, mais c'est aussi la plus grosse galaxie de notre groupe.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Tuile à emboîtement

Inventeur : Gilardoni Frères

Date : 1841

Lieu : France

Les frères Gilardoni créent une tuile à double emboîtement qui sera primée à l'exposition de 1855. Plus rapides à mettre en œuvre, elles permettent de réduire le nombre de tuiles, tout en empêchant le glissement par un système d'emboîtement.



DU MORNING LIVE À FATAL, LE MEILLEUR DE MICHAËL YOUN

21h00



L'animateur, chanteur, acteur et humoriste revient sur sa carrière, depuis la présentation du « Morning Live » sur M6, qui l'a lancé en 2000, jusqu'à sa première réalisation, « Fatal », sortie en juin 2010. Au rythme des anecdotes, des extraits et des témoignages, dont ceux de Pascal Obispo, José Garcia ou encore de Vincent Desagnat, Michaël Youn évoque les événements marquants qui ont jalonné son parcours. L'artiste commente, notamment, ses apparitions déjantées à la télé, sa carrière de comédien et ses parodies musicales...

LE RETOUR DE DON CAMILLO

21h00



Pour s'être battu avec des communistes, don Camillo est envoyé en pénitence par l'évêque dans un hameau perché d'Italie du Nord. Totalement isolé, le prêtre se lamente de ne même plus entendre la voix du Seigneur. De son côté, Peppone, le maire communiste de Brescello, tente de convaincre le riche Cagnola de céder son terrain afin de construire une digue qui protégerait la commune des crues du Pô. Mais ce dernier refuse catégoriquement. Un jour, Don Camillo se rend à Brescello pour récupérer un crucifix.

MAJOR CRIMES TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE

21h00



Soupçonné de tentative de meurtre sur le pasteur, Mark Hickman est arrêté par l'équipe des Crimes majeurs. Il prétend avoir obtenu la confession de Daniel Price pour l'assassinat de Reese. Stephanie est persuadée que Peter Goldman a des informations sur le trafic d'héroïne au sein de l'église. Sanchez prend rendez-vous avec le médecin qu'il considère comme responsable de la mort de sa femme.

BON RÉTABLISSEMENT !

21h00



Victime d'un accident, Pierre se réveille à l'hôpital, une jambe dans le plâtre et le crâne bandé. Alors que Maxime, inspecteur de police, essaye de trouver ce qu'il lui est arrivé, Pierre, écorché vif, impatient et grognon, doit accepter que son rétablissement prenne du temps. Coincé dans son lit, Pierre reçoit des visites et fait connaissance avec le personnel hospitalier. Peu à peu, il reprend goût à la vie.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT

21h00



Edward est la créature d'un vieil inventeur. En guise de doigts, le jeune homme est doté de lames tranchantes, qui ont laissé sur son visage très pâle de nombreuses cicatrices. Il vit reclus dans un immense château à demi en ruines où Peg Boggs, la représentante en produits de beauté du quartier, le découvre un jour. Prise de pitié, celle-ci décide de l'accueillir dans sa famille, suscitant l'émoi du voisinage. Mais, Edward, qui fait des merveilles de ses mains-cisailles, devient la coqueluche du quartier.

LES COPAINS D'ABORD, 30 ANS, 30 CHANSONS

21h00



A l'occasion des 30 ans des Francofolies de La Rochelle, le comédien se mue en maître de cérémonie et reçoit sur la scène de l'esplanade Saint-Jean-d'Acre la fine fleur de la chanson française. En solo, en duo ou de manière collégiale, Renan Luce, Élodie Frégé, Nolwenn Leroy, Jean-Louis Aubert, Véronique Sanson, Christine and The Queens, Ben l'Oncle Soul ou encore Jeanne Cherhal interprètent les plus grands tubes des trois dernières décennies. Le concert est également l'occasion de rendre hommage au créateur du festival, Jean-Louis Foulquier, disparu en décembre 2013.

LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ

21h00



Le maréchal des logis Cruchot est muté à la gendarmerie de Saint-Tropez. Il arrive avec sa fille, Nicole, qui découvre avec ravissement les us et coutumes de la région. Alors que son père arpente les plages et traque les nudistes, la jeune fille se compromet, par naïveté, avec un gang de voleurs de tableaux. Les ennuis s'accroissent pour Cruchot. Heureusement, Nicole va retrouver ses esprits et aider son père.

ESPRITS CRIMINELS UN AMOUR INCONDITIONNEL

21h00



Rossi, qui séjourne chez sa fille à San Francisco pour l'anniversaire de son petit fils, est sollicité par Hotch pour une nouvelle affaire. A Sacramento, deux femmes ont été trouvées noyées dans un réservoir d'eau, le visage lacéré et portant des vêtements qui ne semblent pas leur appartenir. L'équipe parvient à identifier l'une des victimes, une prostituée toxicomane. Bientôt, le profil du tueur est établi.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

LAETICIA HALLYDAY

RETROUVE LE SOURIRE À SAINT-BARTHÉLEMY : «LOVE IS ALL WE NEED»

Laeticia Hallyday peut toujours compter sur ses plus proches amis pour retrouver le sourire. A Saint-Barthélemy depuis le 24 juin dernier pour profiter des vacances d'été avec ses filles Jade (bientôt 14 ans) et Joy (bientôt 10 ans), l'épouse du regretté Johnny Hallyday a elle aussi suivi le très attendu quart de finale de la Coupe du monde qui s'est joué entre la France et l'Uruguay (2-0), vendredi 6 juillet 2018. Sur Instagram, son amie Christina Apostolidou a posté une photo où elle apparaît au côté de sa fille Jade et de sa belle-sœur Maryline pour soutenir les Bleus lors de la Coupe du monde.



**SOPHIE THALMANN
ET AISHWARYA RAI**

RADIEUSES AU LONGINES PARIS EIFFEL JUMPING
Vendredi, les stars étaient de nouveau au rendez-vous pour assister à la seconde journée du Longines Paris Eiffel Jumping, événement incontournable organisé sur le Champs-de-Mars. Sophie Thalmann mais aussi Aishwarya Rai (venue en famille) ont attiré les photographes.

CLAIRE CHAZAL

DANS DANSE AVEC LES STARS ? « J'AIME BEAUCOUP, ÇA M'AMUSE BEAUCOUP »
Qu'on se le dise, l'ex-star du 20h de TF1 aime beaucoup l'émission "Danse avec les stars" ... Elle aurait même beaucoup apprécié participer ! Seulement voilà, c'est tout simplement impossible pour elle, comme elle vient de l'expliquer au micro de RTL.

Fajr	03h48
Dohr	12h54
Asr	16h45
Maghreb	20h13
Icha	21h52

MAROC, DÉTENU DU HIRAK

MARCHE À CASABLANCA POUR EXIGER LEUR LIBÉRATION

Plusieurs centaines de manifestants ont pris part à la marche organisée, ce dimanche à Casablanca au Maroc, pour réclamer la libération des détenus du Hirak du Rif condamnés le 26 juin dernier à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans de prison par la Cour d'appel de Casablanca.

Répondant à l'appel de plusieurs partis politiques, associations de la société civile et comité de défense des militants du Hirak emprisonnés, des familles des détenus ont occupé le devant de la manifestation, qui a démarré à 10h30 au quartier de Derb Omar, suivies des centaines de jeunes et des défenseurs des droits de l'Homme venus exprimer leur indignation et colère suite aux peines infligées aux 54 militants du mouvement Hirak du Rif par la chambre criminelle près de la Cour d'appel de Casablanca.

Après les sit-in organisés, la semaine dernière, à Rabat et Casablanca, Nador et Al-Hoceima, cette fois-ci, les Marocains ont décidé de se mobiliser pour une marche nationale à Casablanca pour dénoncer le procès Hirak.

Selon des sources locales, la marche a été menée par les familles des détenus, qui se sont déplacés de la ville d'Al-Hoceima vers Casablanca dès les premières heures de la matinée du dimanche et la secrétaire générale du Parti socialiste unifié et de l'organisation de défense des prisonniers Nabila Mounib figurant parmi les organisateurs de cette mobilisation citoyenne. Les participants à la marche ont scandé plusieurs slogans hostiles au Makhzen et portaient des banderoles sur lesquelles les manifestants ont écrit leurs principales revendications, dont la levée des lourdes peines infligées aux militants du Hirak, la libération immédiate des détenus et la prise en charge des exigences des populations rifaines.

Les manifestants ont revendiqué également la levée du "siège militaire" imposé à la région du Rif et la lutte contre la corruption qui "gangrène toutes les institutions de l'État". Notons que cette



marche avait été initiée par plusieurs organisations et partis de gauche. Il s'agit, entre autres, de la Fédération de la gauche démocratique, du Parti de la voie démocratique, de la Confédération démocratique du travail, de la Fédération nationale de l'enseignement-orientation démocratique, de l'Association marocaine des droits humains et du Mouvement Anfass pour la démocratie. Ces organisations avaient tenu une réunion jeudi dernier au siège du Congrès national "Ittihadi" pour envisager des actions de solidarités en faveur des militants du Hirak. Le 15 juillet prochain une autre marche nationale en soutien aux militants détenus du mouvement Hirak du Rif est prévue à Rabat, sous le même mot d'ordre à savoir "Tous pour la libération des prisonniers et la levée du siège imposé au Rif". Un rassemblement et une marche en solidarité avec les détenus du Hirak du Rif, organisé samedi soir, par des militants du mouvement de contestation rifaine de la ville marocaine de Nador a été violemment réprimé par les forces de l'ordre marocaines, ont indiqué dimanche des sources locales.

Le rassemblement était prévu à la place "Tahrir" au centre-ville de Nador a été violemment empêché par les éléments des forces de sécurité marocaine.

Face à cet important dispositif sécuritaire, les militants ne pouvaient pas tenir leur rassemblement de solidarité qui a été largement médiatisé la veille sur les réseaux sociaux.

Certains militants qui ont tenté de briser les cordons de sécurité ont été arrêtés avant d'être libérés, tandis que d'autres ont été blessés à la suite de l'intervention brutale des agents de l'ordre, selon la même source.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE / 60 personnes mortes par noyade depuis le 1^{er} juin

Soixante (60) personnes sont mortes par noyade dans des plages et des réserves d'eau au niveau national depuis le 1^{er} juin 2018, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Protection civile.

Depuis le 1^{er} juin, le dispositif de surveillance des plages a enregistré la mort de 24 personnes par noyade dans 12 plages autorisées et dans 12 autres interdites à la baignade.

Durant la même période, 36 personnes sont décédées par noyade dans des réserves d'eau (4 dans des barrages, 6 dans des oueds, 14 dans des mares d'eau, 9 dans des retenues collinaires et 3 dans des bassins d'eau), précise la même source. Pour ce qui est des accidents de la circulation, le bilan de la Protection civile fait état de 30 morts et 96 blessés dans 31 accidents survenus au niveau national en trois jours, soit du 4 au 7 juillet.

Les éléments de la Protection civile ont eu également à intervenir pour l'extinction de 58 incendies ayant causé des pertes estimées à 204 hectares de forêts, 723 hectares de blé, 9 hectares d'orge, 17 hectares d'herbes sèche, 15.140 bottes de foin, 697 palmiers et 1.162 arbres fruitiers.

MEILLEURE ŒUVRE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Gaïd Salah a présidé la cérémonie de remise du Prix de l'ANP

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a présidé, hier à Alger, la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique, au titre de l'année 2018, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Monsieur le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire présidera lundi 9 juillet 2018, au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous, la cérémonie de remise du Prix de l'Armée nationale populaire pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique au titre de l'année 2018, dans sa septième édition", précise la même source.

"Cette occasion sera une opportunité pour Monsieur le général de corps d'Armée pour décerner le prix aux lauréats dans les différentes spécialités, à l'instar des sciences médicales, technologiques, humaines et travaux d'art", ajoute le communiqué.

BLOCAGE DU PROJET DE L'USINE PEUGEOT EN ALGÉRIE

LE CONSTRUCTEUR FRANÇAIS "OPTIMISTE"

Étonnement et confiance. Ce sont là deux sentiments exprimés par le directeur Moyen-Orient et Afrique (Mena) du groupe PSA (Peugeot-Citroën), Jean-Christophe Quemard, à l'occasion d'une conférence de presse animée samedi 7 juillet au siège de la marque à Oued-Smar à Alger.

L'objectif de cette sortie médiatique étant de répondre aux rumeurs concernant le terrain (agricole) sur lequel devrait être implantée l'usine de montage du constructeur français.

"Tout a été fait de manière réglementaire jusque-là. Mais je m'étonne qu'un individu puisse faire dérailler une procédure engagée depuis deux ans. C'est un sujet d'étonnement

d'autant plus que les intéressés sont favorables au projet. En plus, nous avons le soutien du gouvernement", a-t-il soutenu.

Un seul agriculteur sur les 19 concernés par l'expropriation, aurait refusé de céder son terrain. "On a commencé les travaux de terrassement, la base de vie et on a une autorisation. Pour le permis de construire, on ne l'a pas, il est bloqué", a indiqué M. Quemard.

Ce blocage, qu'il espère temporaire, n'a pas pour autant entamé la volonté des dirigeants de Peugeot d'implanter leur usine à Oran.

"On est prêt une fois de plus et nous avons la volonté de faire aboutir le projet et produire des véhicules ici", a en effet assuré M. Quemard.

Surtout que la marque au lion "a maintenu et soutenu pas moins de 42 concessionnaires en Algérie, un réseau qui est le meilleur du pays", a-t-il affirmé.

L'autre source de motivation de M. Quemard reste le soutien du gouvernement algérien pour l'usine du groupe Peugeot. "Je garde confiance, le ministère de l'Industrie et le gouvernement algérien vont finir par dénouer cette situation", a-t-il affirmé.

Cette confiance n'a pas empêché le directeur de la région Mena de PSA de faire montre d'un peu d'impatience et de demander à ce que ce problème puisse trouver "une solution rapide".

COACHING DES VERTS

ZETCHI DÉMENT TOUT ACCORD AVEC HALILHODZIC

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireidine Zetchi, a démenti les informations publiées par certains médias concernant un prétendu accord qui aurait été conclu entre la Faf et Vahid Halilhodzic. "Il n'y a aucun accord pour l'instant" a, en effet, affirmé Zetchi. Il a démenti avoir eu l'accord du Bosnien, même s'il ne nie pas être en négociations avec lui. La possibilité de concrétiser le

retour d'Halilhodzic en Algérie constitue la priorité numéro 1, après un premier passage réussi avec l'EN, en menant les Verts aux 1/8^{es} de finale de la dernière Coupe du monde 2014 au Brésil.

Outre l'intérêt de l'Algérie, Halilhodzic est également convoité par la Corée du Sud, où il figure dans une "short-list" qui comprend également le Néerlandais Louis Van Gaal, le

Portugais André Vilas-Boas, et l'Italien Claudio Ranieri.

La prochaine sortie officielle des Verts est prévue au mois de septembre contre la Gambie à Banjul, dans le cadre de la 2^e journée du groupe D des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations Can-2019. Lors de la 1^{re} journée, les Verts l'avaient emporté, en juin 2017, face au Togo (1-0) au stade de Blida.